L'hebdomadaire des Socialistes

Vendredi

CHOMAGE
quelle solidarité ?

Fonds national Jaurès

Quatrième année
- N° 149-
Vendredi
19 juin 1992
ISSN 0995-0583
Prix 6,50 F

Votre courrier

MAASTRICHT

Maastricht ! C'est peut-être très simple, très bref. Ailleurs qu'au PS, on polarise sur la citoyenneté européenne qui ferait problème.
La citoyenneté européenne, n'est-ce pas l'idéal qu'ont poursuivi, dans le contexte de leur époque et en le limitant aux nécessités du moment, des Aristide Briand, des Jean Monnet, des Victor Hugo, etc ? Il n'y a pas à hésiter : ils valent bien des Charles Pasqua...
Peut-être est-ce aussi une affaire de génération : si des vieux messieurs du Sénat ont peur de l'Europe, je crois que les jeunes ne les suivront pas beaucoup. Et tant mieux ! Car il faut bien, pour eux, aboutir à une forme d'Etats-Unis d'Europe.
A nous d'œuvrer à développer dans cet ensemble et pour le monde le contenu social, la paix, la protection de l'environnement, le progrès, dont le XXIe siècle aura tellement besoin.

JEAN-PIERRE BONNET
Pérignat-ès-Allier (63).

LOBBY

Question stupide : que va-t-il bientôt nous rester en matière d'idéal ?
La toute dernière performance qu'a constitué la enième et triomphale capitulation devant le lobby clérical nous renforce incontestablement dans nos convictions socialistes. D'autant que, présentée comme un succès historique (un premier pas, dit Lustiger !) elle mérite, à cet égard, le livre des records.

MICHEL BOUCHAREISSAS
Sceaux (92).

LA GIFLE

Il est parfois des gestes spontanés, instructifs, que l'on regrette ensuite : une gifle à un enfant trop turbulent, à un chiot décidément bien polisson. Trop tard. Mais, sur le coup, ça défoule. Question d'épiderme, probablement.
C'est exactement dans cet état d'esprit que je me suis trouvé l'autre soir en voyant sur mon écran TV l'assaut de risettes et de mamours que nos excellences socialistes sont en train de dispenser à nos adversaires politiques, les Giscard, Léotard et consorts (mais peut-être veut-on laisser entendre qu'ils ne sont plus tout à fait des adversaires ?).
Je me suis donc étranglé de rage et, s'il avait fallu voter la ratification du traité de Maastricht, c'est sûr, je votais "non", juste histoire de voir leur tête à tous, au cas où...
Et pourtant, c'est clair, la raison me commande de dire "oui". Qu'on le veuille ou non, le traité de Maastricht est le point de passage obligé vers ce que j'appelle de mes vœux : l'Europe socialiste, l'Europe de la rupture avec le productivisme, de la réduction du temps de travail, de la réduction des inégalités. Bien sûr, elle ne se décrète pas, elle se conquiert, les métallos allemands nous ouvrent la voie. Mais, sans ratification, il n'y a plus d'Europe du tout, et pas davantage de socialisme car il n'y a pas de socialisme dans un seul pays.
Mais quel rapport y a-t-il entre cette Europe postfordiste et l'Europe néotaylorienne des libéraux de l'UDF ? Que peut-on gagner à leur compagnie, hormis la confusion ?
Les Danois ont infligé une cinglante défaite à leur oligarchie politique et ont tourné en ridicule les Diafoirus du sondage scientifique. Ce soir, j'entends la voix de la sirène (de Copenhague).

SERGE BONNET
Le Creusot (71).

ENFANTILLAGE

A propos du meeting commun d'Elisabeth Guigou et de Giscard d'Estaing, j'entends Jean Poperen s'offusquer de ce que "notre électorat ne comprendrait pas"... qu'on puisse être d'accord. Cet obscurantisme qui interdit que l'on se serre la main, qui se dispense de la politesse minimale, empêche Jean Poperen de voir que "notre électorat" ne lui appartient pas et qu'il faudra bien un jour prendre les électeurs pour des adultes si l'on veut qu'ils continuent à voter pour des enfants.

LUC SARION
Labarthe-sur-Lèze (31).

LES M.A.

Ils sont 45 ou 50.000. Ils assurent les fonctions d'enseignant, de documentaliste, de conseiller d'éducation ou d'orientation, voire de proviseur adjoint. On les voit partout. On les recrute même pour assurer la formation des futurs enseignants. Ils sont pour la plupart jeunes, compétents, actifs, et c'est eux que l'on les utilise en priorité pour assurer les cours dans les banlieues difficiles ou les lycées "à problèmes". Ce sont les maîtres auxiliaires, les non-titulaires de l'Education nationale.
L'image du MA échappe désormais aux poncifs habituels. A l'étudiant cherchant un complément de salaire fait place aujourd'hui l'enseignant à part entière. Fortement diplômé (63% des MA ont une licence, 19% un DUT ou un BT contre 54% chez leurs collègues titulaires), souvent chargés de famille, les auxiliaires et contractuels forment près de 13% de l'ensemble des enseignants et leur nombre continue à augmenter. Dans peu de temps, ils constitueront le second corps des enseignants de France.
Pourtant, ces enseignants ont le vague à l'âme. Recrutés directement par les académies, échappant au couperet des fameux concours de recrutement, ils ne sont pas considérés par leur administration comme de vrais enseignants. En fait, leur statut n'est guère défini. Ils sont, selon les termes de leur contrat, "recrutés à titre précaire et révocables à tout moment."
Ce statut, ou plutôt ce non-statut, rend ce personnel extrêmement fragile. On le sait, les MA et les non-titulaires d'une manière générale, sont victimes de bon nombre de brimades : salaires en retard, changements fréquents de poste ou de public, éloignement, postes difficiles, déficit de formation, etc. Plus grave encore, les non-titulaires sont soumis à des pressions fortes de leurs administrations. On les renvoie s'ils refusent un poste trop éloigné ou trop coûteux pour eux, on met fin à leur contrat si les finances du rectorat ne permettent plus de les employer, on les menace s'ils protestent ou s'indignent...
Cette situation les rend amers. Les non-titulaires, sont victimes d'un véritable apartheid. Considérant qu'ils font leur travail et que, d'une manière générale, ils le font bien, souvent dans des conditions plus dures, ils s'indignent de l'état où on les laisse. Les salaires et les progressions de salaire sont ouvertement discriminatoires, le respect qu'on leur doit est réduit à sa seule expression par l'attitude dont leur témoigne le ministère et, d'une manière générale, par le refus qu'on leur fait de les intégrer rapidement.

YVES GUEZENGAR
Rezé (44).

YOUGOSLAVIE

Maintenant que les Yougoslaves eux-mêmes manifestent pour la paix, n'est-il pas grand temps d'organiser au plus vite et le plus largement possible, des manifestations pour la paix en Yougoslavie (pour des négociations pacifiques entre toutes les parties en cause) ?

C. MEYER
Ville-la-Grand (74).

HAINE

Bravo au courrier de F. Abadia, de Maisons-Alfort, mais son propos est insuffisant. Honte au président Henne, qui aurait pu figurer au procès de Riom, pour ses conclusions vichystes acquittant Touvier !
Mais allons jusqu'au bout : honte à Mme le juge d'instruction, qui reçoit chez elle des représentants des médias tout en examinant le dossier Tapie (pour lequel je n'ai pas d'affection particulière) et annonçant son inculpation prochaine. Cette violation du secret de l'instruction envers un ministre ne mérite-t-elle pas une sanction exemplaire, voire la révocation ? Cela est vrai pour d'autres magistrats qui font passer leur haine antisocialiste avant la sérénité qu'ils devraient avoir.
Mais que penser des médias ? Nous étions heureux, en 1936, de réclamer l'interdiction de la "feuille infâme", "Gringoire", responsable de la mort de Roger Salengro.
La liberté de la presse a des limites, lorsqu'elle sort de l'objectivité pour une exclusivité à la télévision, souvent mensongère (charnier de Timisoara, par exemple).

PIERRE DALLIER
Cahors (46).

Vendredi

10, rue de Solferino 75333 Paris cedex 07
Télex : 200 174 ; Télécopie : 45.51.47.03
Service abonnés : 45.56.78.57
TELEPHONE : *pour joindre directement votre correspondant, il suffit de composer 45.56...(précédé du 16-1 si vous appelez de province) suivi des 4 chiffres qui figurent entre parenthèses à la suite de chaque nom*

DIRECTION
Directeur de la publication : Bernard Roman (78.48)
Comité de direction : Jean-Pierre Becquet, Jean-Marcel Bichat, Pierre Brana, Philippe Dorthe, Pierre Guidoni, Gérard Le Gall, Gérard Lindeperg, Arnaud Massip, Pierre Moscovici, François Rebsamen, Bernard Roman, Françoise Seligmann, Daniel Vaillant.

REDACTION
Rédactrice en chef : Lyne Cohen-Solal
Directeur de la rédaction : Jacques Garat (78.58)
Secrétaire gal de la rédaction : Jacques Goubin (78.82)
Politique : Jean-Pierre Bedeï (78.73)
Economie : Monique Grima (78.70)
Idées : Bernard Chaouat (79.01)
Société : Patricia Jaffray (78.94)
Régions : Maryline Trassard (78.71)
International : Ghislaine Toutain (77.92)
Actuelles : Françoise Lorrain (78.55)
Secr. de rédaction : Vanda Gervasio (78.61)
Maquette : Flavienne Allar (78.92)
Infographie : Jean-Pierre Pécau (77.92)
Réalisation : Sandrine Girard (78.92) Taoufik Khatib (78.54)
Révision : Jean-François Gantois (78.53)
Photo : Pascal Lebrun, Josette Serreau (78.53)

ADMINISTRATION, GESTION
Madeleine Darbel (78.44)

ABONNEMENTS ET SERVICE LECTEURS
Marie-Reine Jost (78.57)
Marie-Lou Le Bras (78.56), Sabine Sebah (79.04)

PUBLICITE
Pyramid Conseil - (16.1) 42.21.40.90

FABRICATION
Photogravure, montage : Dawant - Paris
Impression : Avenir Graphique - Torcy
Routage : Inter-routage - Aubervilliers

N° Commission paritaire : 10.889

"Vendredi" est édité par les Nouvelles Editions de l'An 2000

CREDITS PHOTOS
P. Lebrun (couv.) ; Y. Forestier / Sygma (p. 5) ; R. Doisneau / La Datar (p. 8) ; D.R. (p. 12) ; Keystone (pp. 12 et 13) ; Editing (p. 15) ; Office de tourisme de Turquie (p. 19) ; D.R. (p. 21) ; J.-J. Beineix (p. 22) ; autres P.L.

Ce numéro a été tiré à 190.000 ex.

CETTE SEMAINE

2 *Courrier*

POLITIQUE

4 • *20 juin : journée Europe au PS*
• *Gérard Fuchs*
5 *Laurent Fabius*
6 *La vision des socialistes de l'Union européenne*
7 *L'usage du référendum chez les Douze*
8 *Ségolène Royal, après le sommet de Rio*

ECONOMIQUE/SOCIAL

9 *Assurance chômage : des révisions déchirantes*
10 *Le logement social et le Livret A*

11 à 13 DOSSIER
Le tourisme associatif

11 *Les vacances pour tout le monde*
12 • *Une activité d'insertion sociale essentielle*
• *"Dans les hôtels, on s'ennuie"*
• *Les chèques-vacances : une conquête sociale*
13 *Cartes postales*



▲ *Le débat sur l'Europe (pp. 4 à 7).*

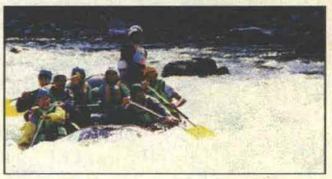

▲ *Le tourisme associatif (pp. 11 à 13).*



▲ *11e Fête de la musique (p. 20).*

SOCIETE

14 • *Ecole publique, école privée*
• *FEN : "L'éclatement est dangereux"*

INTERNATIONAL

15 • *Elections en Israël*
• *Bush en difficulté*
17 *Haïti : une situation inextricable*

CROQUIS

19 • *Lettre à...*
• *Virgil Tanase*

CULTURE

20 • *11e Fête de la musique*
• *Musiques actuelles*
• *Musiques de tous les temps*
21 • *Nos ancêtres les Papous*
• *Télévision*
22 • *Post-scriptum*
• *Cinéma : "IP5"*

INVITE

23 *Olivier Mongin-2*

Claude Estier

13 juin

Après avoir, depuis plusieurs semaines, dit tout et le contraire à propos du traité de Maastricht ("un petit pas dans la bonne direction", "un piège tendu par Mitterrand", "l'exigence" d'un référendum, l'abstention à l'Assemblée nationale considérée comme une "étape", la confidence faite à quelques intimes qu'il voterait pour la ratification, etc.), Jacques Chirac annonce qu'il a décidé de se taire "en attendant d'y voir plus clair". Question : si le président du RPR n'y voit pas clair, n'est-ce pas d'abord en raison de sa propre schizophrénie ? Et que penser du chef d'une des principales formations politiques, de surcroît candidat depuis plus de dix ans à la direction de l'Etat, qui s'avoue incapable d'avoir un avis et de l'exprimer de façon cohérente sur un traité dont le contenu et la portée sont connus depuis plusieurs mois ? "Le Monde" a raison de juger "insolite" ce "silence radio" et de souligner que Chirac avoue ainsi "surtout son incapacité à tenir son parti déchiré entre les partisans du "oui" et du "non".

14 juin

Le communiqué de Jacques Chirac visait-il notamment à empêcher Charles Pasqua de "casser les vitres" au cours de son "Heure de vérité" sur A2 ? Tout au long de l'émission, le président du groupe sénatorial RPR est resté fidèle à lui-même, assénant parfois avec humour, mais toujours sur un ton péremptoire, des contre-vérités mêlées elles-mêmes de contradictions dont la moindre n'est pas dans cette haine-fascination qu'il éprouve pour François Mitterrand. Un exemple parmi d'autres : selon Pasqua, le traité de Maastricht "n'existe plus" mais, un peu plus loin, il affirme que c'est le peuple qui doit ou non le ratifier. Ou encore : le droit de vote aux citoyens communautaires "enlève aux Français le droit de décider eux-mêmes du système dans lequel ils veulent vivre", alors que le traité de Maastricht limite strictement ce droit de vote aux seules élections locales, ce qui a d'ailleurs conduit une forte majorité du Sénat à rejeter la thèse de Pasqua.
Là n'est pas le plus intéressant. En dénonçant avec quelque mépris "ces pauvres amis qui se sont laissés piéger par Mitterrand", autrement dit, les dirigeants de l'UDF qui cohabitent sur des estrades avec des socialistes, Charles Pasqua confirme qu'il a désormais choisi un autre positionnement que l'union de l'opposition. Non seulement il ne suivra plus Chirac sur ce terrain-là mais encore, s'il le faut, il s'opposera à lui, par exemple en faisant campagne pour le non au référendum. Pour faire bonne mesure, ce qui ne veut pas dire qu'il en tirera grand profit, il vient de choisir pour conseiller Marie-France Garaud, qui n'en finit pas de condamner les "atermoiements", du maire de Paris. Cela ira-t-il jusqu'à un affrontement direct des deux hommes à l'occasion de primaires pour les présidentielles ? On retiendra en tout cas le "pourquoi pas ?" de Pasqua. Et je rejoins le jugement que le "Journal du Dimanche" prête à un dirigeant du RPR qui ne voit "aucune solution à cette rivalité Pasqua-Chirac" et ajoute : "La guerre des chefs a bien d'autres dimensions que le duo tragi-comique Giscard-Chirac."

15 juin

Accord historique ? Fin de la guerre scolaire ? Le pacte signé entre Jack Lang et le père Cloupet, secrétaire général de l'enseignement catholique, déclenche des commentaires emphatiques. Sans doute permettra-t-il de désamorcer une bombe que la droite gardait en réserve pour la prochaine campagne électorale. Mais il peut porter à réflexion alors même que, pour certains ultras de l'école privée, on n'en fait jamais assez. Si le candidat Lustiger applaudit à ce "pas décisif", "Le Figaro" ne voit que "des trous dans l'accord" tandis que le "Quotidien de Paris" juge la "récolte insuffisante" ! Que veulent-ils de plus ?

REVISION CONSTITUTIONNELLE

la bataille parlementaire

Nouveau rebondissement dans le débat sur la ratification du traité de Maastricht. Au centre de la polémique l'adoption par le Sénat d'un article de loi jugé anti-constitutionnel par le gouvernement.

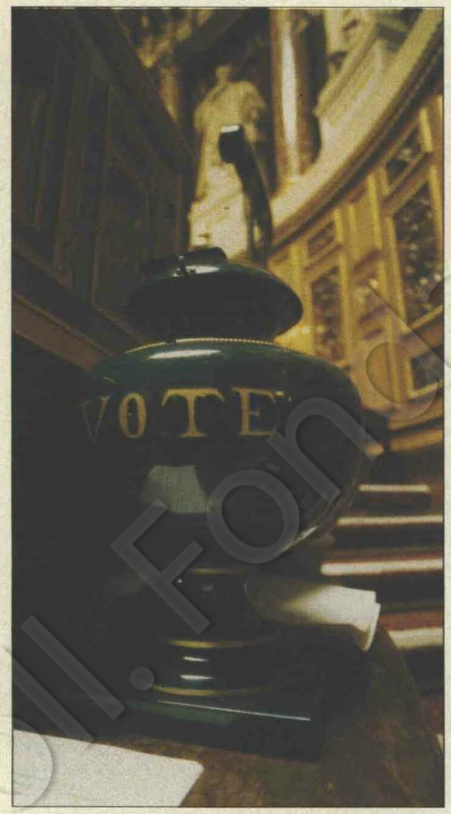

Référendum ou réunion du Congrès ? Le suspense était total sur le choix de la procédure visant à adopter la révision constitutionnelle quand le texte est revenu en seconde lecture à l'Assemblée nationale, jeudi. Alors que le gouvernement avait effectué des concessions qui laissaient supposer que ce projet de loi pourrait être adopté par le Parlement, le Sénat est venu brouiller les cartes. En approuvant un article du texte précisant que le droit de vote des Européens peut faire l'objet d'une loi organique obligatoirement votée dans les mêmes termes par les deux assemblées, la Haute Assemblée a été au-delà de son mandat de voter les modifications induites par le traité. Il a aussi pris le risque de rendre anticonstitutionnelle cette disposition de la loi qui modifie sensiblement l'équilibre des pouvoirs. Tel est du moins l'avis du Président, garant de la Constitution, et du gouvernement qui, mercredi, par la voix de Pierre Bérégovoy, a estimé que les termes de l'article adopté par le Sénat ne correspondait pas au chapître de la Constitution relatif aux lois organiques. Cette affaire n'a fait que relancer la polémique sur un débat déjà fortement controversé. Comme prévu, l'examen du texte est revenu en seconde lecture à l'Assemblée nationale jeudi, mais les discussions devenaient plus crispées. Elles pourraient être prolongées par une navette supplémentaire en direction du Sénat, la semaine prochaine. Dans l'hypothèse où aucun accord ne pourrait être trouvé entre les deux Assemblées, un référendum sur la révison constitutionnelle devrait alors être organisé dans les prochains jours. A l'inverse, il resterait alors au Congrès (réunion de l'Assemblée et du Sénat à Versailles, présidée par Henri Emmanuelli) à adopter ce texte à la majorité des trois cinquièmes des suffrages exprimés. Cette procédure inhabituelle -la dernière session du Congrès remonte à 1976- est rapide, puisqu'elle devrait être bouclée en une journée.

En attendant, la polémique sur Maastricht a fait une victime : le RPR. La crise est telle chez les gaullistes que Jacques Chirac a décidé de se murer dans le silence "le temps d'y voir clair", et a demandé à ses amis de l'imiter. Une consigne violée deux jours plus tard par Charles Pasqua et Alain Juppé qui se prononçaient respectivement pour le "non" et le "oui" à Maastricht. Bref, la foire d'empoigne continue chez les chiraquiens. Cette réserve de Chirac porte un coup supplémentaire à la défunte union de l'opposition. Elle s'avère comme une fin de non-recevoir aux injonctions de l'UDF qui le poussaient à prendre une position "claire" sur Maastricht. Le patron du RPR n'a pas plus obtempéré que ne l'avait fait l'UDF lorsque les chiraquiens avaient demandé aux giscardiens d'annuler leur participation aux réunions du Mouvement européen aux côtés de socialistes. Ainsi va la vie de l'opposition qui se nourrit de ces petites revanches et de ces médiocres règlements de compte, bien dérisoires par rapport à l'enjeu européen.

Le trouble s'est également installé chez les écologistes. Si Génération Ecologie se montre favorable à Maastricht, les Verts sont beaucoup plus divisés. Le week-end dernier, ils se sont prononcés pour un "oui si" à la ratification du traité. Une option toute provisoire en attendant que le conseil européen de Lisbonne, par l'intermédiaire de François Mitterrand, prenne en compte

Gérard Fuchs : "Nous devons être les éléments dynamisants du socialisme européen"

Emploi, Europe sociale, politique industrielle, paix. Quatre raisons majeures, de voter "oui" au traité de Maastricht.

Dire oui à Maastricht, est-ce se rallier à l'Europe libérale de Giscard ?

Gérard Fuchs. La dimension exceptionnelle de l'ego de Giscard d'Estaing n'est plus à démontrer. A l'écouter, on pourrait croire que l'Europe a commencé en 1974 et qu'il ne s'est rien passé depuis 1981. Or, le traité de l'Union européenne, actuellement en discussion, n'est que la suite logique des traités signés dans les années 50, que les socialistes ont largement contribué à élaborer il y a quarante ans. Quant au traité de Maastricht, tout le monde sait que, sans François Mitterrand et Helmut Kohl, il n'aurait jamais vu le jour.

Reste le fond : je considère que le traité ouvre des perspectives à une action de gauche au plan européen, dans des domaines essentiels et qui ne peuvent

les conditions que posent les Verts en matière de politique sociale et d'environnement. C'est donc en septembre, en fonction des engagements pris par le chef de l'Etat qu'Antoine Waechter et ses amis arrêteront une position définitive.

FOUDRES ET INTERROGATIONS

Fort légitimement, les Français souhaitent être informés sur Maastricht. Le succès des réunions du Mouvement européen l'atteste. Ces tréteaux socialo-centristes ont déclenché les foudres du RPR et des interrogations même chez certains, au PS. Loin de préfigurer une recomposition du paysage politique, ces réunions n'ont pas aboli les clivages entre la droite et la gauche sur l'Europe. Si leurs participants sont d'accord pour accepter le cadre de la construction européenne, ils ne donnent pas le même contenu à celle-ci.
Face à l'Europe libérale de l'UDF, les socialistes considèrent que le traité de Maastricht "ouvre des perspectives à une action de gauche au plan européen" *(voir l'interview de Gérard Fuchs ci-dessous)*.
Certes, l'Europe sociale est encore à faire, mais le traité de Maastricht élargit le champ social des compétences de la Communauté, reconnaît le rôle des partenaires sociaux et met fin aux vetos qui paralysaient les avancées dans ce domaine. Tel est le message que délivrent les socialistes lors des réunions du Mouvement européen. Il n'est pas forcément de nature à rassurer les libéraux qui n'affichent pas les mêmes priorités.
Le 20 juin, les fédérations socialistes organisent une journée nationale d'information destinée à mieux faire connaître la vision socialiste du contenu de l'Europe. Une étape importante de clarification et d'explication dans la campagne que les socialistes mèneront pour le "oui" au traité de Maastricht pour le référendum.

Jean-Pierre Bedeï

que conduire ceux qui déplorent le libéralisme excessif de l'Europe d'aujourd'hui à soutenir le nouveau traité.

Quels sont ces domaines ?
Il y en a quatre, qui me tiennent à cœur. L'emploi, tout d'abord. Le débat est aujourd'hui focalisé sur la perspective de la monnaie unique. Mais le traité prévoit aussi la possibilité d'une coordination des politiques économiques des Douze, qui devrait nous permettre de réaliser au moins 1% de croissance supplémentaire, c'est-à-dire plusieurs centaines de milliers d'emplois. En outre, la perspective qui figure dans notre contrat-programme d'une réduction de la durée du travail n'est réalisable concrètement qui si elle est mise en œuvre au plan européen.
L'Europe sociale, ensuite. Si très peu a été fait jusqu'à présent dans ce domaine, c'est que les décisions devaient être prises à l'unanimité. Là, plus qu'ailleurs, c'est l'engagement personnel de François Mitterrand qui a permis, malgré l'opposition britannique, d'introduire dans le traité un volet social important. Il doit permettre d'une part d'améliorer les conditions de travail et de renforcer les droits des salariés dans l'entreprise. D'autre part, il ouvre la voie à la mise en œuvre d'une politique contractuelle au plan



▲ *Caen, le 14 juin : Laurent Fabius et Simone Veil, pour l'Europe, chacun dans le respect de ses idées. Au centre, Louis Mexandeau.*

La force du compromis

Lundi et mardi derniers, à Lisbonne, rencontre semestrielle des leaders des partis socialistes et sociaux-démocrates de la Communauté. C'est la première à laquelle je participe. Atmosphère chaleureuse et studieuse à la fois. Il y a là, notamment, Bjorn Engholm, le jeune chef du SPD allemand ; Neil Kinnock qui, dans un mois, quittera la direction du Parti travailliste anglais ; Franck Vranitsky, le chancelier d'Autriche. Nous parlons surtout de Maastricht. La confrontation des points de vue, y compris le danois, est éclairante. La gauche socialiste est devenue en quelques années résolument, ardemment, pro-européenne. Mario Soarès nous reçoit ensuite dans son palais présidentiel : humanisme, délicatesse, intuition populaire profonde, il y a du François Mitterrand dans ce président-là.
En discutant du traité d'union européenne avec nos amis, je suis frappé par une constante. Pour aucun d'entre nous, Maastricht n'est parfait. Chacun a dû renoncer à quelque chose pour l'approuver. L'abandon par les Allemands, à terme, de leur Deutschmark, ce n'est pas rien. Le courage des Irlandais pour affronter la question de l'avortement, non plus. Tous le font avec détermination. Tous ont compris que l'union européenne nécessitait ces concessions. M'inquiètent davantage les Anglais. Les travaillistes -avec d'excellentes raisons- voudraient l'intégralité du traité de Maastricht, celui de tous les autres Européens, et non la version expurgée d'engagement social que leur propose leur gouvernement conservateur. Qui ne les comprendrait ? Seulement voilà ! Au bout du compte, il faudra tout de même dire oui. Sinon, tout serait mis par terre. Et cet échec-là ruinerait les nécessaires avancées futures.
Maastricht, ou la force du compromis.

Laurent Fabius

communautaire entre syndicats et patronat, ce qui peut favoriser d'importantes avancées branche par branche.
Dans le domaine de la politique industrielle, certains de nos partenaires ne voyaient pas l'utilité de l'évoquer dans le traité. Il est évident cependant que la Communauté européenne doit aider ses entreprises à améliorer leur compétitivité par rapport au reste du monde. En dépendent l'emploi de demain et le maintien de notre indépendance.
La paix, enfin. J'entends avec surprise et même indignation certains, jusque dans nos rangs, dénoncer l'impuissance de la CE devant le drame yougoslave. Je suis convaincu que, si le traité de Maastricht avait été signé il y a deux ans, nous aurions pu envoyer à temps la force militaire d'interposition qui a fait défaut l'an dernier avant que la guerre ne prenne l'ampleur actuelle. On ne peut à la fois se plaindre de l'absence de l'Europe et refuser le traité qui va permettre son renforcement, notamment dans le domaine de la défense et de la sécurité commune.

Les choses se passeront-elles forcément comme vous le décrivez ?
Non. Si le traité d'union européenne n'est pas libéral, il n'est pas non plus socialiste. Ces exemples ne deviendront réalité que si la gauche est capable de renforcer son organisation et sa capacité d'action au plan européen. Cela passe par le renforcement de la Confédération européenne des syndicats, que nous devons faciliter autant que possible. Cela passe surtout, pour nous, par la marche vers un PS européen. Nous savons déjà qu'au-delà des forces socialistes et sociales-démocrates, les partis qui se réclament de l'eurocommunisme sont prêts à participer à cette construction. A nous d'être les éléments dynamisants. C'est un des points que nous aborderons au congrès de Bordeaux. Et à nouveau, en novembre, lors du congrès de l'UPSCE, qui doit voir une première mutation de cette organisation.

Propos recueillis par G.T.

LES MARDIS DU PROGRAMME

UN PARTI SOCIALISTE EUROPEEN ?

Dans le cadre de la préparation du programme le PS organise une soirée-débat sur le thème "Faut-il un parti socialiste européen ?". Parmi les invités, Laurent Fabius, premier secrétaire du PS ; Michel Charzat, secrétaire national chargé du Programme ; Gérard Fuchs, secrétaire national du PS aux Relations internationales ; Gérard Collomb, secrétaire général de la Fondation Jean-Jaurès ; Rafaël Estrella, sénateur PSOE ; Piero Fassino, secrétaire aux Relations internationales du PDS ; John Gaffney, professeur à Aston University ; Veronica Isenberg, responsable des Relations internationales du SPD ; Antonin Liehm, directeur de la "Lettre internationale" ; Michel Maffesoli, universitaire ; Pierre Rosanvallon, universitaire ; Colette Ysmal, directeur de recherches à la Fondation nationale des sciences politiques (le 23 juin, de 19 h à 22 h, hôtel Lutetia, 47 boulevard Raspail, Paris VIe).

☎ 47.05.15.78



la vision par les socialistes de l'Union européenne

A Lisbonne, lundi et mardi derniers, les responsables des partis socialistes de la CE ont réaffirmé fortement leur soutien au traité d'union européenne, et leur volonté de pousser plus loin les avancées sociales. Ci-dessous des extraits du texte voté.
"Les leaders des partis socialistes et sociaux-démocrates de la Communauté européenne et de l'Autriche se félicitent des accords passés à Maastricht instituant l'union européenne. Ils condamnent l'action du gouvernement conservateur britannique qui va priver les citoyens du Royaume-Uni des avantages et des protections prévus dans le chapitre social. Les objectifs qui ont rendu nécessaire le traité de Maastricht demeurant, ils considèrent que le processus de ratification du traité doit se poursuivre, et ils espèrent que l'union politique, l'union économique et monétaire européenne seront établies le plus tôt possible. Ils espèrent que le Danemark pourra se joindre à cette nouvelle phase de la construction européenne"(...)
"La croissance économique, qui doit être encouragée par le marché unique, doit être utilisée pour amener plus de progrès sociaux, plus d'emplois et une meilleure cohésion au sein de la Communauté, dans l'amélioration de l'environnement et des équilibres écologiques.
La croissance dans la Communauté est insuffisante. Les taux de chômage demeurent élevés et il existe un déséquilibre entre le Nord et le Sud de la Communauté. L'union monétaire offre la stabilité et le marché unique augmente les opportunités qui ne se réaliseront qu'en cas de croissance globale et équilibrée réduisant le chômage et générant la richesse nécessaire pour élever le niveau de vie et de compétitivité dans toute la Communauté. Sont nécessaires les politiques qui développent et combinent les objectifs prévus dans le traité de Maastricht.
Il est de notre devoir de définir l'importance de la croissance sans laquelle la convergence monétaire serait un pur mécanisme de déflation et l'Europe sociale, un système de compensation plutôt qu'une question de droits, de responsabilité et d'opportunités optimales.
Dans cette optique, l'objectif prioritaire de la lutte contre le chômage implique, entre autres, la nécessité d'une relance concertée de la croissance et l'adoption de mesures de politique industrielle au plan communautaire. Le marché intérieur ne permet pas, à lui seul, d'avancer sur la voie de l'intégration économique et sociale."
Les dirigeants des partis socialistes et sociaux-démocrates de la Communauté européenne expriment une nouvelle fois leur inquiétude quant à la modicité des progrès réalisés sur le plan de la législation sociale communautaire : "Ils continuent à opter pour une Europe commune intégrée sur le plan économique et harmonieuse sur le plan social.
La Communauté nécessite un approfondissement au terme duquel la contribution de chaque Etat membre au budget communautaire serait proportionnelle à ses possibilités (...).
La Communauté continuera à représenter un centre d'attraction en termes de paix, de démocratie et de croissance pour les pays du Sud et de l'Est européen et du bassin méditerranéen.
Sans politique extérieure commune, la Communauté ne peut pas devenir une entité politique équilibrée, un espace solidaire organisé."

L'USAGE DU REFERENDUM CHEZ LES DOUZE

la légitimité populaire, ses interprétations et ses limites

Quand le référendum s'applique à un enjeu historique. Pourquoi le "non" danois a-t-il eu des conséquences immédiates sur la procédure, en France et pas ailleurs ?

L'annonce du référendum en France a suivi de quelques heures à peine le "non" danois au traité de Maastricht. Le président de la République n'avait pas exclu que sa ratification puisse donner lieu à une telle procédure. Mais, dès lors que l'ensemble des dirigeants politiques et syndicaux danois, tous favorables à Maastricht, avaient été cruellement désavoués, la question se posait avec acuité.

En cette période de crise de la représentation politique, était-il possible d'éviter ce bain de légitimité populaire dès lors que le soupçon d'écart entre politiques et citoyens, que n'auraient pas dissipé les sondages, était nourri par l'exemple danois ? Le chef de l'Etat ne l'a pas estimé ainsi et sa réponse rapide a évité un débat étranger à la construction européenne.

C'est ce qui distingue le moment présent d'autres également importants : rappelons qu'un acte aussi fondateur que le traité de Rome n'a pas été soumis aux suffrages des Français.

Mais, aujourd'hui, le "non" danois n'a eu de conséquences sur la procédure de ratification du traité qu'en France. Pourquoi la contagion référendaire n'a-t-elle pas gagné d'autres pays européens ?

UN PEU, PASSIONNEMENT ... PAS DU TOUT

A l'égard du référendum, les pays de la Communauté européenne se classent en trois catégories : ceux où la procédure référendaire n'est pas prévue par la constitution (Allemagne, Luxembourg, Portugal, à un moindre degré, les Pays-Bas), ceux où elle est exceptionnelle (Belgique, Grèce, Royaume-Uni, Espagne), ceux enfin où elle fait partie de la tradition (Italie, Danemark, Irlande, France).

Mais il y a référendum et référendum. En Italie, il est d'initiative populaire (il faut réunir 500.000 signatures) et ne s'applique qu'à abroger une loi existante : la ratification d'un traité n'entre pas dans son champ d'application.

L'organisation de référendums dans les pays qui le permettent et l'ont pratiqué le plus n'est donc pas surprenante. La France, historiquement, occupe une situation intermédiaire par rapport à des pays comme le Danemark ou l'Irlande où le champ du référendum est étendu et sa pratique banalisée.

LA TENTATION DU PLEBISCITE

En France, le soupçon de plébiscite a pesé sur une procédure qui a souffert d'être inaugurée par la légitimation, les 21 et le 22 décembre 1851, par Louis-Napoléon Bonaparte de son coup d'Etat du 5. Bien que l'idée d'une consultation semi-directe du peuple n'ait jamais complétement disparu de l'imaginaire français -le veto populaire fut proposé par la Convention montagnarde ; on demanda le 21 octobre 1945 aux Français de choisir entre plusieurs options pour déterminer si l'Assemblée serait constituante et quels seraient ses pouvoirs- bien que la Constitution de 1946 ait prévu une procédure de référendum constitutionnel, c'est incontestablement la Ve République qui a le plus ancré l'idée référendaire. Et la pratique constante du général de Gaulle, qui liait son sort personnel au résultat du référendum, n'a rien fait pour dissiper le soupçon plébiscitaire. Doit-on pour autant accepter l'idée reçue que les Français ne répondent pas à la question posée mais à celui qui la pose, plus au chanteur qu'à la chanson ?

Le ballottage inattendu de 1965, surprise pour le général de Gaulle lui-même, inciterait plutôt à penser que les dirigeants politiques d'alors avaient sous-estimé la capacité des Français à répondre aux questions qu'on leur pose. Les référendums francs et massifs sur l'autodétermination algérienne, les accords d'Evian ou l'élection présidentielle au suffrage universel -sujets sur lesquels on ne sache pas qu'ils aient changé d'avis- ont dépassé les suffrages en faveur des candidats gaullistes aux élections suivantes et même ceux du général de Gaulle au premier tour de la présidentielle de 1965, de 20 à 40 points !

Et il n'est pas évident que les électeurs aient été pour la suppression du Sénat en 1969, même s'ils acceptaient plus aisément qu'auparavant le départ du général de Gaulle. Qu'ils intègrent à leur décision des éléments de la réalité politique qu'ils n'ont pas provoqués est loin d'être absurde. Si on en croit les sondages, 75% des Français se détermineront sur le traité et l'avenir de l'Europe et non sur François Mitterrand. Pourquoi ne pas les croire ?

DEUX CONCEPTIONS POUR LA NATION

Cela ne veut pas dire que le référendum qui, curieusement, a été réclamé par certains de ses détracteurs les plus impitoyables d'hier, les communistes, puisse jamais être banalisé comme en Suisse ou aux Etats-Unis. Ce peuple avide d'histoire et de symboles ne se mobilise que si les enjeux lui apparaissent suffisamment forts. Pour peu que les hommes politiques jouent leur rôle, Maastricht, qui met en jeu deux conceptions de la nation et de son avenir, l'une internationaliste et universaliste, l'autre repliée sur l'Hexagone, voire chauvine, devrait lui en fournir l'occasion.

Bernard Chaouat

■ DOUZE PRATIQUES DIFFERENTES ■

• **ALLEMAGNE** : *non prévu par la Constitution.*

• **BELGIQUE** : *procédure exceptionnelle, le 12 mars 1950, pour voter à 57% le retour sur le trône de Léopold III, installé en Suisse depuis 1945. Un an plus tard, il abdiqua au profit de son fils Baudouin.*

• **DANEMARK** : *d'initiative gouvernementale, le référendum est beaucoup pratiqué. On a voté sur l'âge du vote, le droit des propriétaires... Mais l'Europe ne réussit pas à la classe politique : en janvier 1987, le Parlement rejeta l'acte unique, que les électeurs approuvèrent à 56,2% le 27 février.*

• **ESPAGNE** : *inscrit dans la Constitution, le référendum n'a été utilisé que le 12 mars 1986 pour le maintien de l'Espagne dans l'OTAN, à l'initiative du gouvernement Gonzalez : 52,6% de oui, 39,8% de non.*

• **FRANCE** : *la Constitution de 1958 restreint le champ du référendum à la révision constitutionnelle, l'organisation des pouvoirs publics et la ratification d'un traité. Un référendum sur une question de société est aujourd'hui impossible sans la révision constitutionnelle préalable, évoquée par le chef de l'Etat en juillet 1984.*

• **GRECE** : *procédure exceptionnelle le 8 décembre 1974 à l'initiative du gouvernement Caramanlis, gouvernement démocratique qui suivit la dictature des colonels : 69,2% des électeurs se prononcèrent pour la république et contre le retour du roi Constantin.*

• **IRLANDE** : *d'initiative gouvernementale, le référendum a un champ étendu. Le droit au divorce a été rejeté en 1986 par 63% des électeurs. Un nouveau référendum aura lieu en novembre sur l'avortement, après son rejet en 1987. Le 26 mai 1987, 70% avaient approuvé l'acte unique.*

• **ITALIE** : *nombre de référendums à l'initiative de citoyens ont été organisés ces dernières années. Les 8 et 9 novembre 1987, cinq référendums furent soumis à leurs suffrages. Les Italiens ont pu mettre en cause le programme électronucléaire, instaurer la responsabilité civile des juges, abolir l'échelle mobile des salaires...*

• **Luxembourg** : *non prévu par la Constitution.*

• **Pays-Bas** : *la Constitution stipule que les procédures électorales sont promulguées par des lois. Mais aucune n'a instauré de référendum.*

• **PORTUGAL** : *non prévu par la Constitution.*

• **Royaume-Uni** : *procédure peu prisée des hommes politiques. Seule exception, le 6 juin 1975, les Britanniques confirmèrent à 67,2% leur adhésion à la Communauté européenne.*

APRES LE SOMMET DE RIO

réconcilier environnement et développement

L'environnement ne doit plus être considéré comme une contrainte, mais comme une nouvelle chance de développement, affirme Ségolène Royal. A la clef : 30.000 emplois nouveaux.

Quels sont les points forts de votre programme ?

Ségolène Royal, ministre de l'Environnement. L'axe central, c'est la réconciliation de l'environnement et du développement : faire en sorte que l'environnement prenne part à un projet global de société. Cela touche par exemple à la façon dont le secteur économique peut à la fois intégrer les questions d'environnement mais aussi en faire une chance supplémentaire de développement, notamment en étant créateur d'emplois dans une spécialité peu developpée en France.



La deuxième priorité, c'est l'écologie urbaine avec la lutte contre le bruit, les pollutions, la dégradation du cadre de vie et pour favoriser les transports en commun en ville. Ce thème illustre une de nos préoccupations majeures : les inégalités devant la nature, particulièrement évidentes dans les quartiers urbains défavorisés.

La dernière priorité, c'est la reconquête des paysages en milieu urbain et en milieu rural. Des mesures concrètes seront arrêtées aussi bien pour la sauvegarde des grands sites nationaux que des petits sites ruraux.

Des concours de paysagistes seront organisés sur l'aménagement des abords des communes, où se développent anarchiquement les panneaux d'affichages, les stations-service ou les hypermarchés.

A quelles conditions les emplois liés à l'environnement peuvent-ils croître d'une manière significative ?

Je présenterai au conseil des ministres du 24 juin un plan qui devrait permettre la création de 30.000 emplois liés à l'environnement. Il s'articulera autour de quatre types de politique.

Premièrement, le développement de l'offre de services publiques, liés à l'eau, aux déchets et aux paysages. Deuxièmement, l'encouragement de l'intégration de l'environnement dans la stratégie des entreprises privées, à travers le développement des labels, des audits environnement, des plans environnementaux, des aides en faveur de l'innovation environnementale et de l'exportation de ces techniques, en particulier pour les PME-PMI. Troisièmement, un développement de la formation continue dans ce secteur, en direction du personnel des collectivités territoriales et du personnel des entreprises, par l'intermédiaire des comités d'hygiène et de sécurité. Ainsi qu'une meilleure information sur les formations aux métiers de l'environnement, à destination des jeunes et des collectivités locales. Quatrièmement, un programme spécifique pour les chômeurs de longue durée, qui devrait se traduire par leur insertion dans des emplois solvables et pérénisés, à terme.

Où en est-on sur le dossier routes et autoroutes ?

Nous établissons, avec Jean-Louis Bianco, une typologie des grandes infrastructures. Pour celles dont les enquêtes d'utilité publique sont teminées, mais qui sont encore contestées par des riverains, nous essayons d'améliorer les ultimes projets. Pour l'autoroute A 14, par exemple, un médiateur a été nommé et a fait des propositions complémentaires. Pour les autres décisions, nous souhaitons des enquêtes d'utilité publique exemplaires. Concernant les projets les moins avancés, il faudra décider de leur maintien ou de leur annulation. Les critères de décision seront conformes au rapport Carrère : pour chacune, il faudra calculer la rentabilité, l'impact sur l'aménagement du territoire, envisager d'autres solutions plus

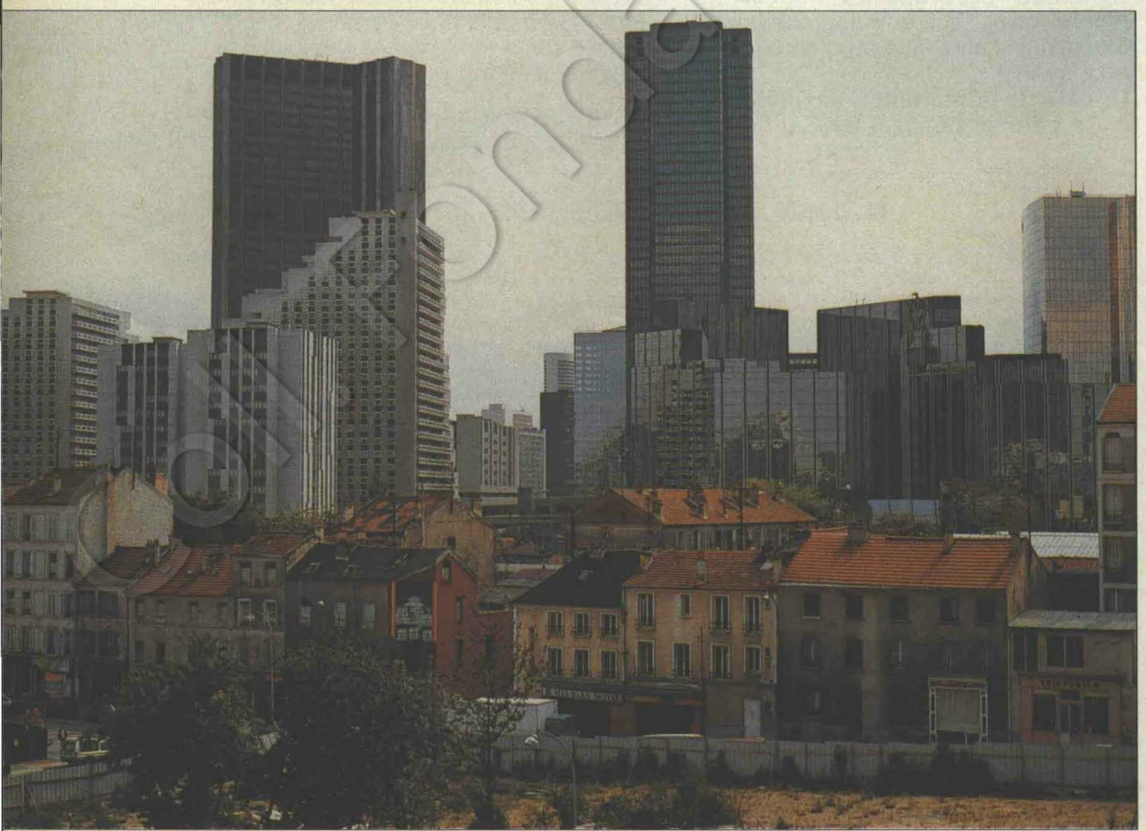

◀ *La deuxième priorité, c'est l'écologie urbaine...*

■ QUATRE AXES POUR DES EMPLOIS ENVIRONNEMENT ■

• L'Etat et les établissements publics (les parcs nationaux, par exemple) devront s'impliquer en proposant des contrats emploi-solidarité.

• L'Etat aidera financièrement les associations et collectivités qui gèrent certains secteurs pour son compte (parcs régionaux, réserves naturelles) à signer de tels contrats.

• Une mobilisation des associations et des collectivités locales : les subventions pour 1993 pourraient être liées à l'embauche de chômeurs de longue durée.

• Trois types de mesures d'accompagnement s'adresseront aux collectivités locales.

1) Utilisation des aides provenant des agences de l'eau pour financer des emplois pour les chômeurs de longue durée liés à l'eau : entretien, travaux permettant l'économie d'eau...

2) Aide de l'ONF pour encadrer les chômeurs de longue durée employés par les collectivités pour l'entretien des forêts et des espaces verts communaux, la prévention des incendies...

3) Formation de chômeurs de longue durée à l'entretien d'espaces naturels sensibles. Pour les plages, les sentiers, le Conservatoire du littoral sera mis à contribution.

optimales... Nous ne voulons pas considérer que les choses vont de soi et accepter une fuite en avant vers toujours plus d'équipements, toujours plus de circulation. Dans cette nouvelle logique, il est systématiquement prévu des comparaisons rail-route, ou même des combinaisons entre les deux. Ce n'est pas parce qu'il y a des financements autonomes d'instances autonomes que chacun doit raisonner dans son coin. Cette nouvelle logique entre dans le cadre de la démocratisation des enquêtes d'utilité publique annoncée par le premier ministre. Il est difficile de passer des paroles aux actes. Si on met en cause le développement de l'industrie automobile, par exemple, on ne manquera pas de brandir les conséquences pour l'emploi.
L'idée est de montrer que l'environnement n'est plus un fardeau mais une opportunité de création d'emplois. Beaucoup de pays l'ont montré, comme l'Allemagne, le Japon, qui s'engagent avec efficacité dans tous les nouveaux créneaux de l'industrie de la propreté. Il faut que les industriels fassent rapidement leur mutation psychologique pour arrêter de considérer que l'environnement est un frein. La compétitivité internationale se jugera aussi sur les critères écologiques de la production industrielle.

Des scientifiques ont mis en garde contre des décisions qui s'appuieraient sur des données irrationnelles. Cela ne met-il pas en cause le principe de précaution ?
C'est vrai, c'est un peu antinomique. Comme l'homme n'est pas une machine, il faut imposer le principe de précaution. D'autant qu'il existe des polémiques, au sein même des scientifiques, sur l'effet de serre par exemple. Le principe de précaution s'applique alors doublement. La science a besoin de l'écologie. Il faut prendre ce qu'il y a de meilleur et de plus sérieux dans l'écologie.

Vous avez pris vos fonctions au lendemain d'élections qui ont donné 14% des suffrages aux écologistes. Sentez-vous une pression des écologistes ?
Non. Il y a les écologistes organisés en mouvement politique. Beaucoup de ces militants travaillent depuis longtemps sur les questions d'environnement et ont des choses judicieuses à dire. Je les ai reçus dès ma nomination et leur ai proposé de coopérer sur les sujets qu'ils souhaitaient. Mais il y a aussi un secteur associatif foisonnant qui ne s'intègre pas dans une logique électorale. Et puis il y a l'opinion publique où existe une aspiration très profonde à l'amélioration du cadre de vie et des relations avec l'environnement immédiat et la nature. C'est cela qui me préoccupe, ce n'est pas d'aller à la pêche aux voix. J'entends les demandes des écologistes au même titre que celles des autres acteurs de la vie sociale.

Propos recueillis par Maryline Trassard

ASSURANCE CHOMAGE

vers des révisions déchirantes ?

Les partenaires sociaux sont au pied du mur. Pour sauver l'Unedic, des décisions douloureuses doivent être prises très vite.

Et dire qu'en décembre dernier, ils croyaient avoir comblé le déficit de l'Unedic en entamant un processus de redressement avec des mesures dont certaines produiraient leur effet à moyen terme ! En se réunissant, lundi dernier, les partenaires sociaux devaient avoir un goût amer dans la bouche, et la CGT particulièrement, qui prédisait alors un scénario catastrophe. C'est lui qui s'est enclenché et l'urgence a eu raison du moyen terme. La hausse de la cotisation adoptée alors s'est avérée insuffisante. Les patrons ne se sont pas précipités pour verser la cotisation forfaitaire de 1.500 F pour tout licenciement d'un salarié présent depuis au moins six mois... et les Assedic ne se sont préoccupées de la question qu'à partir d'avril.
Comment l'Unedic s'en sortirait-elle avec une augmentation de 33% du nombre de chômeurs indemnisés en deux ans, et des rentrées qui, elles, n'augmentent plus ? Résultat : l'Unedic perd un milliard par mois. Si rien n'est fait, elle ne pourra plus payer tous les chômeurs en octobre.
Dans un naufrage, on se préoccupe d'abord des voies d'eau avant de bouleverser la conception d'ensemble du bateau. Aujourd'hui, les partenaires sociaux doivent, en même temps, boucher les voies d'eau et redéfinir les règles générales. C'est dire la difficulté de l'exercice, d'autant que, dans ce genre de situation, ce sont généralement les plus fragiles qui sont touchés les premiers.
C'est, de fait, la position du CNPF. Tout en affirmant, d'entrée, qu'il ne se contenterait pas de "demi-mesures" mais voulait opérer "très rapidement des réformes structurelles", il a joué cartes sur table. Il souhaite, en effet, mieux lier la durée d'indemnisation à la durée d'affiliation au régime. Pour "rendre l'accès au régime plus contraignant et plus sélectif", on réduirait le temps d'indemnisation pour ceux qui ont peu cotisé et on allongerait le délai de carence (de trois jours actuellement), qui sépare la date de l'entrée au chômage de celle du premier versement des allocations. Ce qui veut dire que tous ceux qui ont peu d'ancienneté dans le travail -les travailleurs précaires, les intérimaires, les salariés sous contrat à durée déterminée- seraient moins indemnisés.
Les syndicats ont fait front commun contre cette baisse des prestations au détriment des plus défavorisés. Mais les uns et les autres divergent sur la façon dont il faut affronter la question. La CFDT accepte "un redéploiement" des conditions et des modalités d'attribution des allocations : avec la CFTC et la CGC, elle plaide pour un dispositif "plus actif et plus dynamique" facilitant le retour à l'emploi. La CGT souhaite faire porter les discussions en priorité sur des mesures de pénalisation des entreprises qui licencient, tandis que FO demande que l'on s'assure de meilleures rentrées des contributions, quitte à augmenter les cotisations, "avant de regarder l'indemnisation des chômeurs."



Trois autres réunions, au minimum, sont déjà programmées pour que les uns et les autres puissent arriver à un minimum de consensus. Car consensus il doit y avoir, sinon, c'est l'Etat qui prendra les décisions. Ce que personne ne souhaite, et le gouvernement encore moins que les autres. Mais il est hors de question que, en octobre, les chômeurs ne soient plus indemnisés.
De réforme en réforme, en attendant la reprise d'abord, puis en constatant, une fois qu'elle est là, qu'elle ne règle pas toutes les difficultés, on en viendra peut-être à se poser "la" question que tout le monde redoute : et si la croissance, dorénavant, n'était plus synonyme de plein emploi ?

Monique Grima

LOGEMENT SOCIAL

l'avenir du livret A préoccupe le mouvement HLM

L'Union des HLM à Strasbourg a tenu son 56e congrès national, du 11 au 15 juin. Dans un climat d'inquiétude, elle s'est interrogée sur le financement du logement social.

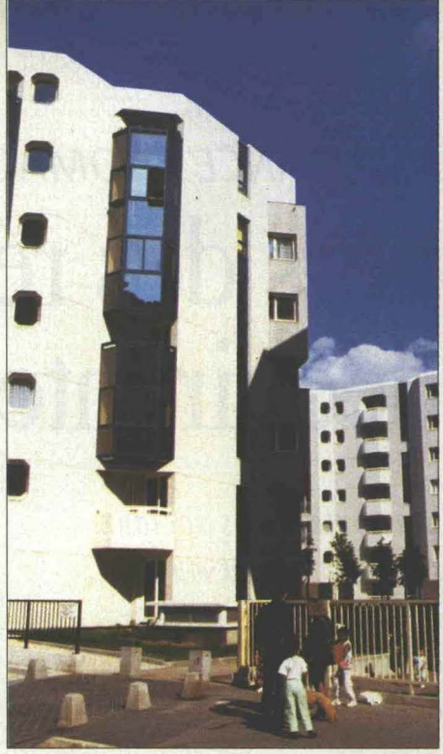

On s'en doutait, la décollecte du livret A et les conséquences qu'elle entraîne sur le financement du logement social ont dominé les travaux. En France, à 70%, le financement du logement social repose sur le livret A. Or, celui-ci est, depuis plusieurs années, délaissé par les épargnants au profit d'autres produits comme les sicav monétaires, plus rémunératrices. L'insuffisance des dépôts sur le livret A, par rapport aux retraits, a été de 51 milliards en 1991 (idem en 1990). Cette décollecte pourrait atteindre 70 milliards de F en 1992. Pour renouveler l'attrait du livret A, Christian Pierret, président du conseil d'orientation de la Caisse des dépôts, suggérait d'instaurer une prime de fidélité. Le ministère des Finances n'en n'a pas retenu l'idée. "Malgré la gravité de la situation, le financement est encore assuré pendant quelque temps."

Mais le mouvement HLM n'a pas masqué son inquiétude. "La demande de logement est plus forte d'année en année. Les offices HLM voient leur file d'attente doublée. Le taux de rotation baisse et les logements vacants sont de plus en plus rares, a expliqué Roger Quilliot, président de l'Union des HLM. Nous avons déjà, lors de nos précédents congrès, attiré l'attention des pouvoirs publics sur l'augmentation des besoins et sur la dégradation régulière du financement du logement social. On ne peut pas continuer à entendre parler du recul du livret A sans que l'on nous dise clairement comment nous ferons les choses. Il faut mettre les cartes sur la table et savoir ce que l'on fait."

"Il ne faut pas faire un mythe du livret A, a déclaré Marie-Noëlle Lienemann, ministre délégué au Logement et au Cadre de vie. Ses ressources ne sont pas menacées à l'horizon 1995. A cette échéance, si la tendance actuelle ne s'est pas renversée, l'Etat prendra les mesures nécessaires pour assurer le financement du logement social. L'Etat est conscient de la responsablilité qui lui incombe de garantir le système de financement du logement social. Il ne s'y dérobera pas."

Marie-Noëlle Lienemann souhaite aussi une réflexion collective sur les nouvelles voies à explorer en faveur du logement. Pour elle, cette réflexion doit être menée à la fois au Parlement et dans le cadre de la préparation du XIe plan."

Ce grand débat public pourrait se dérouler à l'automne prochain.

Jean-Louis Bianco, ministre de l'Equipement, du Logement et des Transports, a confirmé cette orientation. "Je ne souhaite pas, a-t-il-dit, une diminution de l'aide publique." Le relèvement (de 10%) des plafonds des ressources HLM en Ile-de-France, devrait permettre à certains couples, à revenus moyens, jusqu'alors exclus du parc social, de trouver un logement adéquat. Cette mesure contribuera aussi à la diversité de l'habitat.

Chrystie Lipani

■ L'EUROPE MANQUE DE LOGEMENTS ■

Parallèlement au congrès HLM, s'est tenu, au même moment et au même endroit, le premier congrès du CECODHAS (Comité européen de coordination de l'habitat social) également présidé par Roger Quilliot. Le CECODHAS, fondé en 1988 à Bruxelles, réunit les représentants de quarante fédérations émanant de seize pays d'Europe qui assurent le logement de soixante-dix millions d'Européens (un sur cinq). Les besoins en logements sont très importants dans les différents pays.

Bien que le droit au logement ne soit pas inscrit dans les textes communautaires, le CECODHAS a réaffirmé que "l'accès à un logement de qualité et à un prix abordable constitue pour tout individu un droit fondamental et que l'intervention de la puissance publique reste, dans la plupart des cas, nécessaire pour assurer la mise en œuvre d'une politique sociale du logement."

BREF... EN BREF... EN

■ **Les prix ont augmenté de 0,3% en mai. Depuis le début de l'année, l'inflation est à 1,3%, alors qu'elle est de 2,8% en Espagne, 2,6% au Royaume-Uni, 2% en Allemagne. La Belgique et les Pays-Bas ont fait mieux avec 1,1%.**

■ Le pouvoir d'achat de deux Français sur trois a augmenté en 1991, d'après une enquête des cadres CFDT. Mais il a reculé de 4% pour 13% des ouvriers, de 2 à 4% pour 8% d'entre eux et de 2% ou moins pour 15%. En revanche, 25% des employés l'ont vu augmenter d'au moins 2%, 20% de 2 à 4%, et 34% de plus de 4%.

■ **Les dépenses de recherche-développement représenteront, en 1992, 2,4% du PIB, contre 1,98% l'année dernière. Quant à la recherche fondamentale publique, elle représente 0,4% du PIB, contre 0,3% aux USA et 0,2% au Japon.**

■ A la SNCF, quatre organisations syndicales -la CFTC, la CGC, la FMC (cadres autonomes) et la FGAAC (agents de conduite autonomes)- signent un accord salarial qui prévoit pour 1992 2,8% de hausse générale des salaires et l'augmentation de certaines primes. La CGT, la CFDT et FO, majoritaires aux élections professionnelles, ont refusé leur signature.

■ **La production de la chimie de base a progressé de 1,3% en volume en 1991. Ce résultat paraît "assez honorable" aux analystes de l'INSEE. Il a été obtenu malgré le ralentissement de l'activité de l'industrie, grâce au dynamisme des exportations.**

■ Les taux d'intérêt sont supérieurs en France à ceux de tous les autres grands pays industriels. Les taux à long terme sont, chez nous, supérieurs de près de six points au rythme tendanciel de l'inflation, d'après le rapport annuel de la Banque des règlements internationaux.

■ **Un employeur qui licencie un salarié ayant refusé de se voir imposer un changement substantiel de son contrat de travail sera dorénavant soumis aux règles applicables en matière de licenciement économique. Il en sera de même pour un employeur qui se sépare d'un salarié par le biais d'un "départ négocié" en lui versant une prime pour qu'il quitte l'entreprise. L'Assemblée vient d'adopter ces deux mesures grâce à des amendements à la loi sur le RMI.**

■ Douze mille postes d'infirmiers sont vacants dans les hôpitaux, publics ou privés. Toutefois, la pénurie de personnel, qui représenterait 3,78% de l'ensemble des postes budgétés (d'après une étude rendue publique à un symposium organisé à Rennes par l'Ecole nationale de la santé publique), est relativement faible par rapport aux 12% des USA, du Québec et de la Belgique.

■ **Il n'y aura pas d'impôt européen. Michel Sapin, ministre de l'Economie et des Finances, a assuré qu'il ne serait levé ni en 1993, ni en 1994, pour financer les dépenses communautaires.**

DOSSIER

Des vacances pour tout le monde

Faciliter le départ de ceux qui ne partent jamais. Des tarifs appropriés et une offre de qualité, pour que les vacances soient échanges et découvertes. Le tourisme associatif a un rôle clairement identifié et indispensable. Il a su s'adapter aux nouvelles attentes et n'a pas terminé son évolution.

Avec près de 900.000 lits (1), le tourisme associatif français est le premier en Europe par l'importance de son patrimoine. Il groupe près de quarante fédérations nationales et affiche un chiffre d'affaires annuel de 6 milliards de F. Le tourisme social emploie environ 100.000 salariés (dont 74% de non-permanents), soit 12% du secteur touristique global. Chaque année, le tourisme associatif accueille trois millions et demi de personnes.

Le taux de départ en vacances des Français est de l'ordre de 60%. Mais, pour la période d'hiver, il tombe à 27%, dont seulement 8% pour les sports d'hiver. Les enquêtes montrent que les ouvriers, les retraités, les exploitants et les salariés agricoles sont de ceux qui partent le moins, voire jamais.

Si l'activité touristique demeure un élément dynamisant des économies locales et créateur d'emplois, le rôle du tissu associatif est irremplaçable. Il est un instrument de l'équilibre social en favorisant l'accès aux vacances et aux loisirs de la plus grande partie de la population. Même si, aujourd'hui encore, certaines personnes restent exclues des vacances, même par le biais du tourisme associatif.

Les étapes d'une évolution

Le réseau associatif a tenu une place historique dans le développement du tourisme français. D'abord, il y eut la montée des revendications ouvrières, des mouvements sociaux qui favorisèrent la fondation d'associations dont l'objectif était de permettre les vacances de la jeunesse, des familles qui n'avaient pas de revenus très élevés et qui n'avaient pas forcément l'habitude de partir. C'était le temps des auberges de jeunesse, des départs à biclyclette. Viendront ensuite les équipements collectifs, le camping... C'est dans les années 50, amené par la gauche, que le tourisme social a fait ses premiers pas. Les pionniers du tourisme associatif, qu'ils se nomment Fédération nationale Léo-Lagrange, VVF (Villages vacances familles), UCPA (Union nationale des centres sportifs de plein air).... ont été sans doute une sorte de laboratoire où se sont inventées et formées de nouvelles demandes en matière de vacances. Aujourd'hui, ils ont toujours le même objectif mais se sont adaptés aux exigences des consommateurs en matière de confort et de qualité de l'hôtellerie, et des prestations. L'offre touristique, tous types de secteur confondus, s'est considérablement développée ces quinze dernières années. "Les associations, affirme Jean-Marc Migon, délégué général de l'UNAT (Union nationale des associations de tourisme et de plein air), n'ont plus rien à envier au secteur commercial. Elles ne renient pas pour autant leur dimension sociale, mais cela ne doit pas les enfermer dans une vision restrictive. Le tissu associatif est performant, bien géré et particulièrement

Dossier préparé par Chrystie Lipani

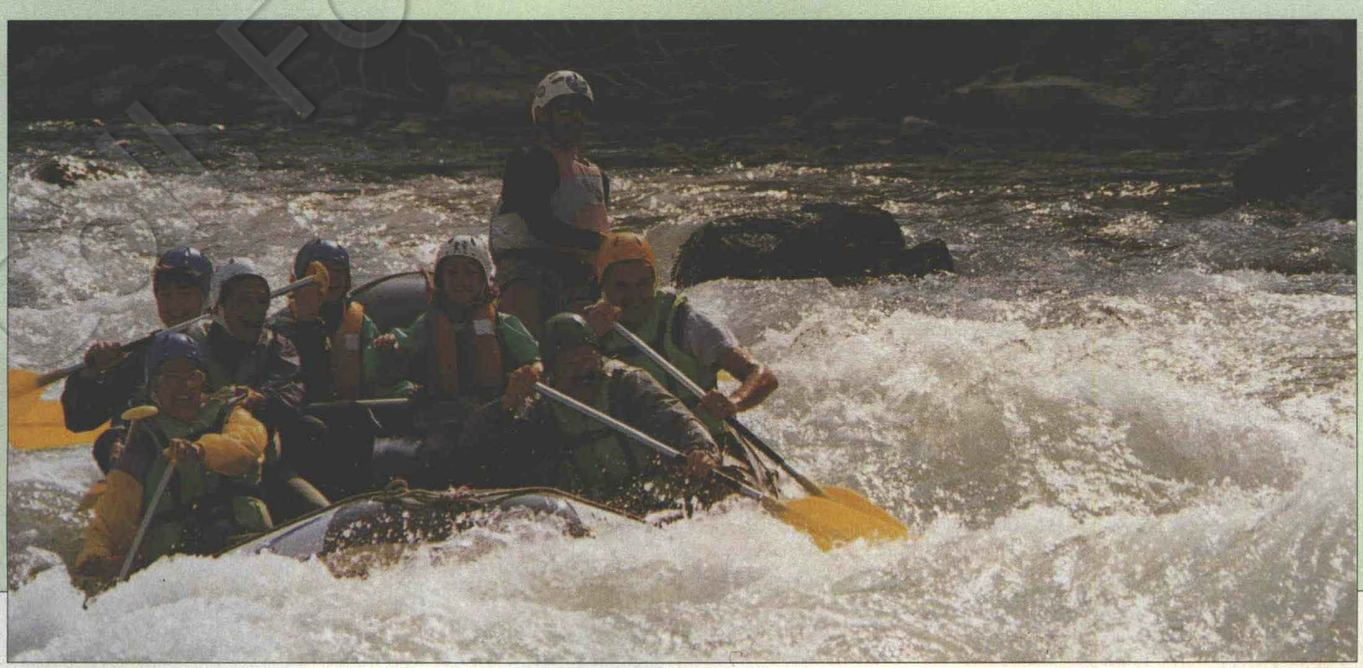



▲ *Fédération Léo-Lagrange : le village de Ramatuelle.*

dynamique. Il applique une politique tarifaire qui permet au plus grand nombre de partir. Certaines associations, même, tiennent compte du niveau des revenus. Mais le secteur associatif se caractérise aussi par la qualité de ses animations, et il facilite les échanges." Le secteur des enfants et des jeunes, que se soient les chantiers de jeunesse, les voyages éducatifs, les centres de vacances et les séjours linguistiques en grande partie, est à 80% pris en charge par le milieu associatif. "Ce n'est pas le métier du secteur commercial, ajoute Jean-Marc Migon. Nous sommes associatifs mais nous sommes aussi des professionnels et à tous les niveaux."

Répondre à une demande générale

Les plus importantes associations de tourisme sont : VVF (1 milliard de CA en 1991), UCPA, Ligue de l'enseignement vacances pour tous. Viennent ensuite : la Fédération Léo-Lagrange, Val et renouveau, LVF (Loisirs vacances familles), Maisons familiales, Vacances bleues..... La priorité donnée à l'économie a transformé le paysage des vacances. Les concurrences sont souvent impitoyables. Le secteur privé attaque même le secteur social sur son propre terrain en proposant, en plus de l'hôtellerie classique, des prestations culturelles. En répondant à une demande générale, car il n'y a pas que les personnes à faible revenu qui viennent dans les établissements du tourisme associatif, le secteur social prend des parts de marché au secteur commercial. "On assiste à un changement de la clientèle, confirme le secrétaire général de l'UNAT. Un certain glissement des populations modestes vers les classes moyennes voire une population de cadres et autres qui fréquentent nos structures." Malgré tout, le tourisme social souffre encore d'une image passéiste, voire d'embrigadement. Annie Bertholet, secrétaire générale adjointe de l'UNAT est catégorique : "Même si la volonté des associations est de favoriser les rencontres, il n'y a aucun embrigadement dans les villages vacances. Les personnes qui souhaitent se protéger n'ont aucune difficulté. Il n'y a vie collective que si on le désire."

Renforcer le secteur associatif

Afin de renforcer le secteur associatif et lui permettre de répondre à l'évolution du marché, le ministère du Tourisme a signé, en début d'année, un accord-cadre avec deux grands groupements d'associations : le CECOREL (Centre de coopération pour la réalisation d'équipements de loisirs) et l'UNAT. Les pouvoirs publics œuvrent également pour la mise en place d'un second billet annuel bénéficiant d'un tarif réduit de la SNCF (les négociations sont en cours et peut-être que ce projet aboutira en 1993) et pour l'extension des chèques-vacances aux salariés des PME-PMI (voir encadré).

Pour 1992, l'enveloppe affectée au tourisme social est de 58 MF (40 MF en 1991).

Depuis l'institution des congés payés et les progrès accomplis par les lois sociales, l'accès aux vacances s'est amélioré. Mais il reste encore 40% des Français qui ne partent jamais. La mission du secteur associatif, à la fois entreprise d'économie sociale et élément d'insertion des personnes défavorisées, n'est pas terminée. Peut-être demain devra-t-elle s'adapter encore ? ■

(1) Environ 260.000 lits pour le tourisme familial, 240.000 pour le tourisme jeunes, plus le camping.

"DANS LES HOTELS, ON S'ENNUIE"

"Cela fait plus de quinze ans que je pars en vacances avec des associations de tourisme, explique Antoine P. Le village-vacances est une bonne formule pour partir en famille. C'est l'idéal aussi pour rencontrer d'autres personnes. Ces villages plaisent aux enfants car on s'occupe d'eux, ils pratiquent des activités et sont indépendants."

Antoine et son épouse n'ont pas d'association attitrée. "Nous savons dans quel coin nous souhaitons partir et, ensuite, nous regardons les catalogues et c'est le prix du séjour qui prime.

Ils sont souvent partis avec l'association Renouveau, la Fédération des œuvres laïques... Ils viennent de passer le week-end de Pentecôte à Vaison-la-Romaine, dans un club Léo-Lagrange. "Aujourd'hui, nos enfants sont grands, mais nous restons fidèles aux clubs, même pour de courts séjours. Nous n'aimons pas les hôtels, nous nous y ennuyons."

Antoine connaît bien le rôle joué par de telles associations. Il travaille dans la Drôme, dans une entreprise d'outillage, et il fut longtemps élu au comité d'entreprise. "Les comités d'entreprise ont beaucoup investi dans le tourisme associatif. Aujourd'hui, ils ne se contentent plus de réserver des places, ils vont voir sur place si les prestations sont de qualité et c'est une bonne chose. Sans ces associations et sans l'aide du comité d'entreprise, certains ne partiraient jamais."

LE CHEQUE-VACANCE

L'Agence nationale pour les chèques vacances (ANCV) est un établissement public industriel et commercial qui a été fondé en 1982. Le chèque-vacances est une formule moderne d'épargne des salariés. Elle a été longuement murie par le tourisme associatif. Le chèque-vacances est distribué par les employeurs, les comités d'entreprise, les organismes sociaux. Il est aussi attribué dans la fonction publique. Il concerne aujourd'hui plus de trois millions de Français (750.000 salariés plus les ayants-droits). L'enjeu actuel est de permettre son développement dans les PME-PMI et les caisses de retraite. Désormais, le chèque-vacances est utilisable pour des activités culturelles. en bénéfic d'applicatio dépenden sociale de nismes. Le chèque- d'une valeu de 50 ou 1 ploie comm banque. Il liberté total Il permet d l'on veut. prestataire (hôtels, res de vacance tions, trans l'acceptent. L'annuaire 1992" pré d'accueils c 55 F) et le

LES VACANC SONT UNE A D'INSERTIO

Il a fait ses classes dans le tourisme social et tâté tous les terrains avant de devenir secrétaire général de la Fédération Léo-Lagrange. Alain Sauvreneau nous fait part de son expérience.



S : UNE CONQUETE SOCIALE

Chaque salarié peut ier, les modalités ou de distribution de la politique chacun des orga-

acances, nominale 00 F, s'em- un billet de donne une d'utilisation. payer ce que lus de 30.000 s de services taurants, centres , parcs d'attrac- orteurs, musées...)

Chèques-vacances sente les points assés par site (coût, ervice minitel 36.15

C vacances donne toutes les informations sur le chèque-vacances.

ANVC, 67-69 rue Martre, 92110 Clichy-la-Garenne ☎ 47.30.02.06.

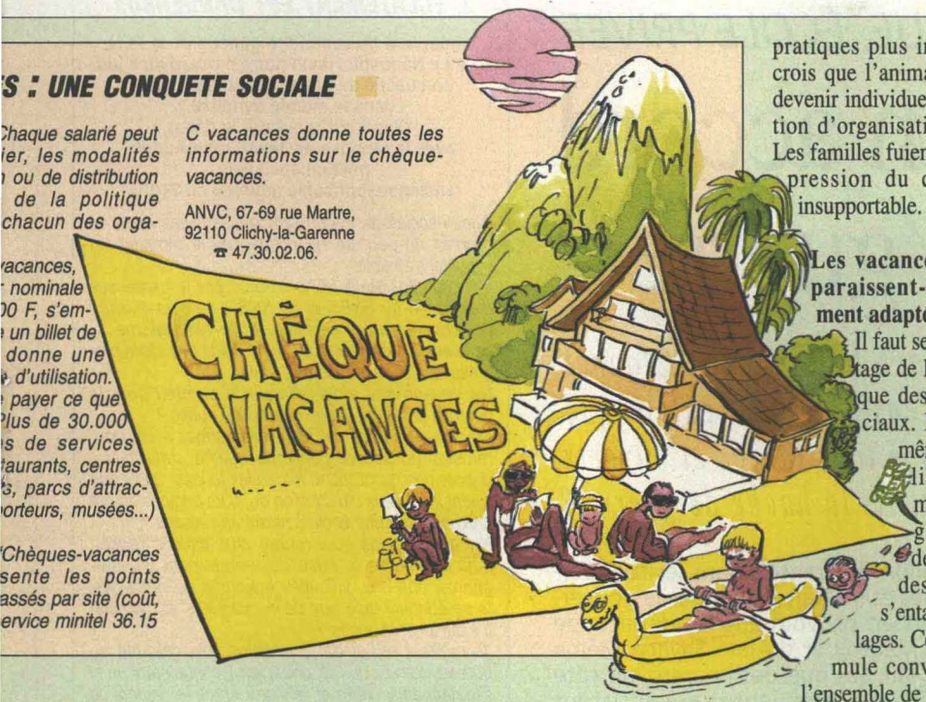

ES CTIVITE N SOCIALE ESSENTIELLE

De quelle façon le tourisme a-t-il évolué à Léo-Lagrange ?

Dans les années 50, notre objectif majeur était les loisirs des jeunes. Nous avions plutôt un style "auberge de jeunesse". Mais Léo-Lagrange a tout de suite programmé des activités de voyages à l'étranger qui concernaient les jeunes adultes (18-30 ans) et a géré des établissements de vacances qui ressemblaient plutôt à du camping amélioré. Aujourd'hui, l'objectif numéro un reste toujours le même : faire partir ceux qui ne partent pas et faire que les vacances soient une ouverture au monde. A ces objectifs, les adversaires du tourisme associatif répliquent : "Vouloir faire partir des gens qui ont de faibles ressources, c'est faire des vacances au rabais." Il faut lutter contre cette logique. Depuis les années 70, une aide publique très importante, a permis aux grandes organisations de tourisme associatif de se développer, de construire, et d'investir dans des établissements tout à fait comparables à l'hôtellerie traditionnelle en termes de qualité, d'accueil, d'hébergement, de restauration et de site.



◀ *1936 : première année des congés payés. 3 août 1936 : départ du premier train de vacances pour la Côte d'Azur.*

Les besoins des consommateurs sont-ils différents aujourd'hui ?

Tout à fait, et nos usagers sont plus exigeants pour leurs vacances que pour leur vie quotidienne. Ne pas répondre aux attentes des usagers serait une erreur. Mais ce que nous essayons de défendre jusqu'au bout, en plus de nos prix, c'est la qualité de notre animation. Dans ce domaine aussi, les clients cherchent toujours des activités variées et des pratiques plus individualisées. Je crois que l'animation doit tendre à devenir individuelle, c'est une question d'organisation et d'équilibre. Les familles fuient les activités où la pression du collectif devient insupportable.

Les vacances scolaires vous paraissent-t-elles suffisamment adaptées ?

Il faut se préoccuper davantage de l'intérêt des enfants que des intérêts commerciaux. Mais il faut quand même trouver un équilibre. Pendant les mois d'été, on enregistre une énorme demande de la part des familles et elles s'entassent dans nos villages. Ce n'est pas une formule convenable. Pour que l'ensemble de la population parte, il faut trouver d'autres solutions car, aujourd'hui, nos capacités d'accueil, en vacances scolaires, sont saturées. En outre, on ne pourra pas construire des établissements qui ne fonctionneraient que deux mois par an. L'étalement des vacances d'été est actuellement en discussion. Le secteur touristique y est tout à fait favorable. Ce n'est pas une discussion simple avec l'Education nationale. Pourtant, le zonage d'été est devenu une nécessité économique et sociale. Le nouveau calendrier triennal des vacances sera fixé prochainement. Les discussions en cours sont donc primordiales.

Faut-il modifier le système des aides financières ?

Il faut retrouver un équilibre entre l'aide à l'investissement et l'aide à la personne. Pour assumer pleinement son rôle, le secteur associatif a besoin d'aides à l'investissement. Elles permettent de proposer des prix de journée plus intéressants que dans le privé, et aussi d'améliorer et d'entretenir nos équipements. L'aide à la personne doit être maintenue parce qu'il faut que les gens aient le choix. On ne peut pas imaginer que l'on impose des vacances à un endroit précis, les chèques-vacances sont donc un bon outil. Il ne peut pas y avoir de réel tourisme social s'il n'y a pas d'aide publique au sens large, d'intervention de la part d'une collectivité quelconque. Les vacances sont une activité d'insertion sociale essentielle. Elle est coûteuse, mais il faut créer les conditions de la maintenir. Il reste encore beaucoup à faire. ■

CARTES POSTALES

Au début était la Madrague... ou plutôt, au fin fond de la presqu'île de Giens. Et nos dix-huit ans, si loin encore de la majorité d'alors !
Nous pour qui le camp de jeunes était le but suprême de l'année scolaire, parce que c'était l'été, les vacances... et la mixité, enfin.
Il y avait les galets de la crique et leurs marques sur nos dos de lézards. Il y avait les oursins, compagnons quotidiens de nos pinces à épiler...
Il y avait la pinède aux bungalows de bois. Et puis le réfectoire ouvert au tout-venant, ses bancs branlants si longs qu'il fallait nous asseoir tous ensemble pour qu'ils ne basculent pas.
Il y avait les trois douches prises d'assaut à la tombée du soir.
Mais, il y avait surtout la "Grotte" : un coup de tampon sur la main, un verre pour 5 F, de la musique. Et le retour vaseux à l'aube, et les cigales du matin, le rayon de soleil sur la toile et l'araignée, et l'odeur de café, et la joie de vivre, le bonheur parfait... la liberté.
Ramatuelle, aujourd'hui, c'est la piscine immense et ses abords envahis de serviettes et de corps qui brunissent, le restaurant qui grandit tous les ans sous sa pergola fleurie, et Mikael, au bronzage superbe, qui nous accueille avec la bise. C'est des chambres sous les oliviers avec balcon et salle de bains. C'est les terrains de tennis et le barbecue pour les dîners, la salle de fêtes qui retentit des rires des vacanciers petits et grands, tous les soirs.
Et Risoul, vous connaissez ? La cîme des Alpes du Sud, les nuages qui s'y accrochent le soir et le soleil qui n'en finit de se coucher. Pour assister à ce superbe spectacle, c'est à la table du bout qu'il faut s'installer pour le dîner, celle qui est juste dans l'angle qui donne sur la vallée. Risoul, c'est aussi les balades en altitude où, toute la journée, on ne voit que le ciel et les falaises, les equipées de rafting (qui en aurait fait, du rafting, tout seul ?) ou d'hydrospeed sur la Durance, tout en bas, ou encore des folles veillées autour de la cheminée quand l'air fraîchit, avant les jeux apéritifs dans la salle du haut...

ADRESSES UTILES

- CECOREL, 33 rue des Trois-Fontanot, 92002 Nanterre cedex. ☎ 47.24.86.00
- UNAT, 8 rue César-Franck, 75015 Paris. ☎ 43.06.88.21
- VVF, 172 Bd de La Villette, 75918 Paris cedex. ☎ 44.52.45.00
- Fédération nationale Léo-Lagrange, 21 rue de Provence, 75009 Paris. ☎ 42.4682.92
- UCPA, 62 rue de la Glacière, 75640 Paris cedex 13. ☎ 43.36.05.20
- UFCV, 19 rue Dareau, 75014 Paris. ☎ 45.65.27.00

ECOLE PUBLIQUE, ECOLE PRIVEE

un accord pour finir la guerre ?

Accord signé entre Jack Lang et Max Cloupet, secrétaire général de l'enseignement catholique. Après des années de conflits, tour à tour larvés et ouverts, enseignements privé et public enterrent-ils la hache de guerre ?

Fallait-il payer 1,8 milliard de F de forfait d'externat à l'enseignement privé ? Pas de doute pour le ministre : "C'est un accord de pacification prioritairement destiné aux jeunes qui n'ont pas à souffrir de querelles partisanes. Il s'insère de façon inséparable dans la dynamique de développement de l'enseignement en France."

Après que la dette eut été constatée par le Conseil d'Etat à l'automne dernier, Lionel Jospin s'était engagé sur le règlement de 1,8 milliard de F. Un moindre mal par rapport aux quelque 4 milliards revendiqués par l'enseignement catholique. Exit un dossier que la droite comptait bien utiliser pour empoisonner le débat politique dès l'automne. Outre l'apurement du contentieux financier, légalement incontournable, l'accord comprend un volet social : l'Etat prend en charge le salaire de quelque mille documentalistes du privé ; le recrutement et la formation des maîtres du privé se feront désormais à parité avec le public.

Certes, la parité est prévue par la loi Debré. N'empêche, cet accord marque la fin officielle de la conception d'un privé concurrentiel du public. "Historique", comme l'a dit Jack Lang ? Il signe en tout cas l'aboutissement -la fin ?- d'une histoire séculaire, celle de la guerre scolaire qui, voilà huit ans à peine, envoyait un million de Français dans les rues versaillaises et mettait en danger le gouvernement en provoquant les départs de Pierre Mauroy et d'Alain Savary. Même s'il ne fait pas que des heureux du côté du privé qui trouvent que subsistent beaucoup de trous, ce renversement est difficile à accepter sans réserve pour beaucoup de tenants de la laïcité, défenseurs purs et durs du service public d'enseignement. "Un accord honteux, s'insurge le SNI-PEGC. En décidant de prendre en charge également l'école de la nation et une école communautariste qui ne cache pas sa vocation missionnaire, le gouvernement fait fi de la notion de service public, contrevient à la laïcité constitutionnelle de la République et ouvre la voie à une intégration non plus individuelle, mais communautariste, destructrice de la cohésion sociale." "Renoncement", dénonce la Fédération des conseils de parents d'éléves (FCPE) pour qui "le gouvernement cède tout à l'enseignement privé." "Quand il s'agit de trouver des moyens pour le service public, ce n'est pas possible, et là, l'Etat s'apprête à débourser entre 4 et 5 milliards pour le privé !" s'indigne-t-on au SNES où l'on attend de pied ferme l'équivalent pour le public.

Rien que la loi mais toute la loi, répond-on au ministère, où l'on rappelle la parité inscrite dans la loi Debré et, surtout, les milliards investis depuis 1988 dans le service public. Certes, mais c'est là précisément que le bât blesse. Les améliorations réelles, en termes d'effectifs notamment -40% des classes de lycée dépassaient les 35 élèves en 1988, 26% aujourd'hui- ont-elles été ressenties par les jeunes et les familles dans leur vie quotidienne ?

Plus profondément, la société a changé : ce ne sont plus les petits catholiques pratiquants qui forment le gros des troupes du privé. Une majorité des familles françaises le perçoivent comme un recours en cas de difficultés pour leurs enfants. Certains établissements devraient d'ailleurs s'interroger sur des pratiques de sélection et d'orientation assez peu démocratiques, qui envoient les jeunes directement dans le privé...

Quoi qu'il en soit, le public n'y perdra rien, promet-on au ministère. Le budget 1993 devrait amplifier l'effort des années précédentes pour le service public et, dès la rentrée, des mesures concrètes pour les collèges seront annoncées.

P.J.



■ FEN ■
"L'ECLATEMENT EST DANGEREUX"

L'interview du secrétaire général de la FEN, Guy Le Néouanic, dans notre numéro du 5 juin a suscité de nombreuses réactions dans le monde syndical. "Vendredi" poursuit le débat avec la réponse de Jean-Louis Auduc, militant socialiste, ancien responsable national du SNES.

Aucun socialiste, aucun sympathisant des idées de progrès ne peut se réjouir de voir le mouvement syndical s'affaiblir.

L'éclatement de la FEN, amorcé par le processus d'exclusion du SNES et du SNEP, ne peut qu'avoir des conséquences néfastes sur le syndicalisme -et pas seulement enseignant- et le poids des idées progressistes sur le terrain de l'école.

Ne va-t-on pas ainsi affaiblir le combat pour la défense et la rénovation du service public ?

Ne risque-t-on pas de donner des armes à ceux qui refusent un service public de qualité, travaillant à donner une qualification à tous les jeunes, quels que soient leurs lieux d'habitation ou leurs origines, et qui prêchent pour une école à plusieurs vitesses ?

N'y a-t-il pas de quoi rendre plus difficile l'action pour combattre la crise de recrutement d'enseignants, une des difficultés majeures de notre système éducatif face aux défis qualitatifs et quantitatifs qui lui sont posés ?

Je m'étais réjoui de la position responsable du bureau exécutif du PS, début avril, s'inquiétant de la situation ainsi créée et refusant -dans le respect de l'indépendance syndicale- de prendre parti.

Cette position doit être conservée. Personne ne peut se résoudre à l'éclatement de la FEN.

Un gouvernement, quel qu'il soit, a besoin de syndicats puissants et représentatifs, à l'écoute des aspirations de ceux qu'ils représentent afin que la signature au bas d'un accord ne soit pas seulement celle d'un appareil, mais engage toute une profession. Ce qui signifie une démarche syndicale indépendante, jugeant non à partir d'a priori mais des intérêts des jeunes, du pays et des catégories de personnel concernées. Ce qu'ont pratiqué le SNES, le SNEP et le SNETAA en signant notamment le relevé de conclusions sur la revalorisation enseignante.

Le second degré est aujourd'hui le secteur décisif pour la démocratisation de l'enseignement. Qu'une structure se préoccupant d'enseignement puisse considérer comme négligeable (voire méprisable) ce que pensent les enseignants des collèges et lycées, qui, les élections professionnelles l'ont montré, se reconnaissent très majoritairement (et de plus en plus) dans le SNES, le SNEP ou le SNETAA, risque d'être suicidaire

■

ELECTIONS EN ISRAEL

paix et emploi trancheront

Curieusement, la campagne pour les législatives du 23 juin passionne peu les Israéliens. La gauche parviendra-t-elle à convaincre pour l'emporter ?

"Nous restons très prudents", confie Shmuel Elgrabli, porte-parole du Parti travailliste. "Les sondages nous donnent une légère avance sur le Likhoud (la droite israélienne), mais rien n'est encore gagné."
Les travaillistes ne ménagent cependant pas leurs efforts pour l'emporter. A quelques jours du scrutin, Yitzhak Rabin a entamé une tournée dans tout le pays. L'accueil est bon. La popularité du dirigeant travailliste reste forte, malgré les basses attaques de ses adversaires contre sa personne. Curieusement, cependant, les Israéliens, contrairement à une habitude bien ancrée, semblent peu se passionner pour les élections en cours. Les réunions électorales, comme la campagne à la télévision, n'attirent qu'un auditoire réduit (ce qui pourrait d'ailleurs conduire les deux principales formations politiques à annuler les meetings traditionnels de clôture de campagne). Peu d'incidents violents l'auront émaillée, peu de provocations, comme à l'accoutumée ; la lassitude des électeurs est bien réelle. La démocratie israélienne serait-elle à son tour, à l'instar des démocraties occidentales, frappée par le phénomène général de rejet des partis et des responsables politiques en place ? Pourtant, l'importance des enjeux intérieurs et extérieurs pouvait laisser penser qu'un véritable débat se développerait, même s'il est vrai que le renouvellement d'une classe politique, minée par ses dissenssions internes, se fait attendre.
La situation économique et sociale est si dégradée que, pour la première fois, les travaillistes en ont fait leur principal cheval de bataille. Le chômage a fortement progressé au cours des derniers mois, touchant 230.000 personnes, principalement des jeunes, qui ont du mal à trouver un emploi après leur service militaire, et les immigrants russes. Le gouvernement Shamir s'est montré incapable d'assurer l'intégration de ces 400.000 immigrants à la vie économique du pays. Les logements neufs restent vides et il n'est pas rare de voir, à Jérusalem, des violonistes russes essayer de survivre en jouant dans les rues. L'échec social est patent et le défi que représente pour l'avenir d'Israël cette immigration est loin d'être relevé.
A l'extérieur, la question de la paix reste entière. Nombre d'électeurs traditionnels du Likhoud s'interrogent désormais sur la volonté réelle du premier ministre, Yitzhak Shamir, de conduire son pays vers la paix. La politique de poursuite systématique d'implantations de colonies israéliennes dans les territoires occupés est de plus en plus ressentie comme un obstacle au déroulement du processus de paix en cours. Les candidats travaillistes tentent ainsi, par leurs propositions, d'attirer à eux ces électeurs en proie au doute. Yitzhak Rabin s'est engagé, s'il revenait au pouvoir, à assurer la sécurité individuelle de chaque Israélien et à asssurer l'autonomie palestinienne dans les six mois qui suivraient son élection.
Tous ces efforts seront-ils suffisants pour assurer au bloc de gauche, Parti travailliste et Meretz (qui réunit le Mapam, le Rats et le Chinoui) la majorité de blocage lui permettant de former une coalition sans le Likhoud ?
L'avance donnée aux travaillistes en début de campagne s'est un peu essoufflée, même si elle demeure, alors que des divergences d'appréciation sur la conduite de la campagne se sont manifestées entre les composantes de la gauche. Ce qui fait parier les observateurs sur un nouveau match nul entre la droite et la gauche le 23 juin. Les travaillistes comptent sur les derniers jours pour sortir enfin les électeurs de leur torpeur et les convaincre des enjeux réels de l'élection. Seront-ils entendus ?

Ghislaine Toutain



◀ *Une situation économique et sociale dégradée.*

l'administration Bush en difficulté

Dans six mois, les élections présidentielles américaines qui se préparent risquent de mettre Bush en difficulté.
Elles sont les plus ouvertes que l'Amérique ait connues depuis longtemps.

Traditionnellement, aux USA, les républicains accusent les démocrates d'être isolationnistes, de ne rien connaître aux affaires étrangères et de mettre ainsi en péril les alliances traditionnelles de leur pays.
Mais il faut reconnaître aujourd'hui que c'est plutôt l'administration dirigée par le président Bush qui est en train d'isoler le pays. Sur tous les dossiers brûlants de l'heure, on constate un raidissement de leurs positions d'autant plus inquiétant qu'il est tout à fait en porte-à-faux par rapport à la faiblesse présente de l'économie américaine : la marge de manœuvre de Washington se réduit au moment même où les Américains cherchent à imposer leur point de vue à leurs alliés. A Rio, les positions ultranégatives des Etats-Unis dans le domaine de l'environnement les ont condamnés à un isolement total aussi bien à l'égard du tiers monde que des autres pays développés. Au sein du GATT, ils refusent de tenir compte de la réforme pourtant éminemment raisonnable de la politique agricole commune européenne alors même que le Japon vient juste de publier un rapport officiel de cent vingt pages dénonçant les nom-

breuses violations des accords des règles du GATT opérées par les Etats-Unis. Au sein de l'OTAN, les Etats-Unis attaquent à boulets rouges la création du corps franco-allemand. Ils mettent en œuvre une réforme du commandement intégré réduisant le nombre de généraux, mais conservant le nombre d'Américains, ce qui fait que leur part relative augmente. Pourtant, la Chambre des représentants vient d'adopter un amendement à la loi des finances prévoyant qu'il n'y aura plus, en 1995, que 100.000 soldats en Europe. Et tout le monde sait que cette évolution est inéluctable, puisque le déficit budgétaire américain, qui s'était déjà considérablement creusé avec Ronald Reagan, a atteint avec George Bush des proportions cataclysmiques.

UN CONCURRENT DANGEREUX

Ce raidissement généralisé est la meilleure preuve des difficultés auxquelles est confrontée l'administration sortante à Washington. La déclaration de candidature de Ross Perot, milliardaire texan, populiste, autoritaire, semble avoir séduit une partie de l'électorat flottant, même s'il faut se méfier des phénomènes de mode dans les sondages. Mais, indiscutablement, cette candidature est dangereuse pour le président Bush. Tout d'abord, Ross Perot est originaire du Texas que le président sortant considère comme sa terre d'adoption. Cette candidature d'inspiration poujadiste, jointe au fort soutien dont bénéficie le candidat démocrate Bill Clinton dans l'électorat noir et hispanique, fera-t-il perdre au président Bush le contrôle de son propre Etat ?

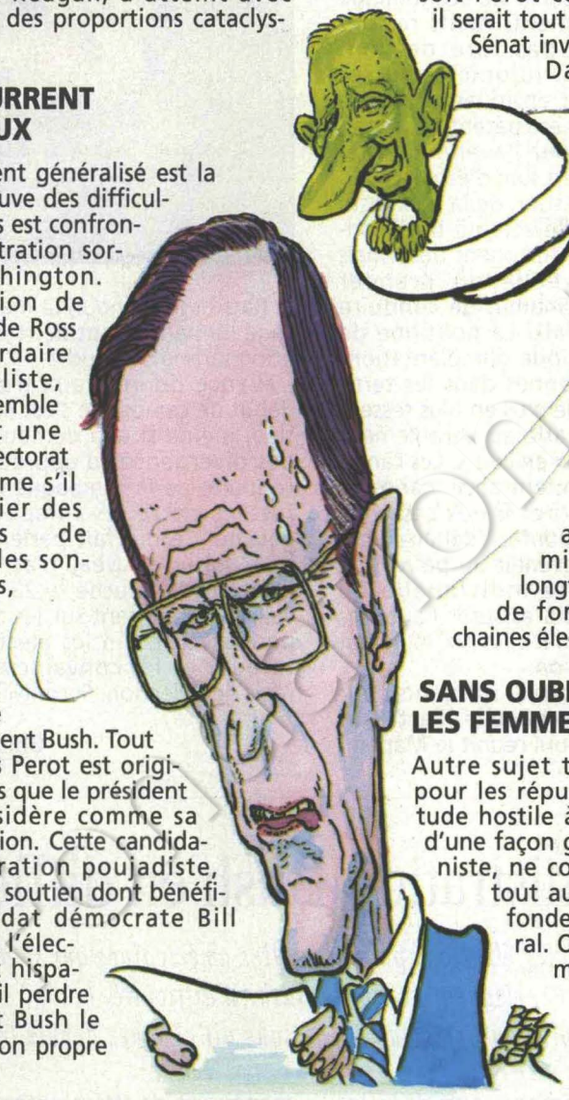

UNE MAJORITE BIEN RELATIVE

En outre, l'élection présidentielle peut devenir catastrophique pour le président Bush s'il n'atteint pas la majorité absolue du collège électoral. En effet, lors des élections de novembre, les Américains ne désigneront pas directement leur président, mais des délégués qui sont mandatés pour voter pour l'un des candidats. Mais si aucun candidat n'obtient la majorité absolue au sein du collège, ce sont alors les Chambres du Congrès qui doivent élire le président (vote de la Chambre des représentants) et le vice-président (vote du Sénat). Or, ces deux chambres sont largement contrôlées... par les démocrates ! Les républicains risquent ainsi de payer très cher le mépris dans lequel ils ont tenu le Parlement au cours des douze dernières années. Naturellement, la majorité démocrate sera obligée de tenir compte du verdict des électeurs. Si Bill Clinton arrive troisième, hypothèse improbable mais possible, ils pourraient difficilement l'imposer comme président. Mais, dans l'hypothèse où leur candidat n'arriverait pas en tête, si la majorité démocrate de la Chambre des représentants jouait le jeu démocratique en désignant soit Bush soit Perot comme président, il serait tout à fait exclu que le Sénat investisse le président Dan Quayle pour un nouveau mandat. Ainsi, les démocrates, même s'ils n'arrivent pas à gagner l'élection proprement dite, pourraient s'emparer du siège de vice-président et être ainsi, pour la première fois depuis longtemps, en position de force pour les prochaines élections, en 1996.

SANS OUBLIER LES FEMMES

Autre sujet très préoccupant pour les républicains, leur attitude hostile à l'avortement et, d'une façon générale, antiféministe, ne correspond pas du tout aux aspirations profondes du corps électoral. Or, à force de nommer des juges ultraconservateurs à la Cour suprême, les administrations républicaines sont en train de réussir à limiter de plus en plus strictement le droit à l'avortement, parvenant ainsi à mobiliser fortement l'électorat féminin contre elles. Etant donné le fort taux d'abstention lors des élections présidentielles, il suffirait d'une participation importante des femmes pour mettre le président sortant en difficulté.
Comme on le voit, ces élections seront les plus ouvertes que les Etats-Unis auront connues depuis longtemps.

Axel Quéval

BREF... EN BREF... EN

■ **Un calme relatif règne à Sarajevo, après l'entrée en vigueur d'un nouveau cessez-le-feu entre Serbes et Bosniaques, négocié par l'ONU. La force de protection des Nations Unies (FORPRONU) poursuit l'inspection de l'aéroport, avant sa réouverture, qui reste toujours supendue à un accord définitif des parties sur le retrait de l'artillerie lourde dans un rayon de 30 km. L'aéroport ne sera pas réouvert, au mieux, avant le 25 juin, précise-t-on. Les Douze demandent "la création d'une zone de sécurité, comprenant Sarajevo et son aéroport", prélude à la paix en Bosnie-Herzégovine, espèrent-ils.**

■ La rencontre, le 15 juin, entre le président Vaclav Havel et le dirigeant nationaliste slovaque Vladimir Meciar, qui s'oppose à sa réélection à la tête de l'Etat tchécoslovaque, n'a permis aucun progrès sur le règlement de la crise. Vladimir Meciar a confirmé son choix pour une "confédération dont les deux républiques, tchèque et slovaque, auraient une souveraineté internationale."

■ **La nomination par décret, lundi 15 juin, d'Egor Gaïdar à la tête du gouvernement russe doit être soumise au Parlement après l'examen du projet de loi remaniant la structure et le fonctionnement du gouvernement russe. Cela n'a pas empêché le président russe Boris Eltsine de l'emmener à Washington pour une rencontre avec les dirigeants américains.**

■ Les troupes de Phnom-Penh ont lancé une offensive contre les Khmers rouges dans le Nord du Cambodge pour reprendre la route n° 12 qu'ils contrôlent. Selon le chef de l'ONU, M. Akashi, l'armée exerce un droit d'autodéfense qui lui a été reconnu par l'ONU avant la seconde phase du plan de paix.

■ **François Mitterrand et Léonid Kravtchouk, son homologue ukrainien, ont signé, le 16 juin à l'Elysée, un traité d'entente et de coopération, "le premier de cette sorte que l'Ukraine signe avec un autre pays dans le monde", comme l'a souligné le président français. Il fait apparaître la décision de l'Ukraine d'être un Etat non doté d'armes nucléaires.**

■ Le 11 mai, le général Fidel Ramos, ancien ministre de la Défense des Philippines, a remporté les élections présidentielles.

■ VU DE GAUCHE ■

Repenser la gauche en réconciliant "enfin" l'intelligence et l'engagement, c'est l'ambition de Vu de gauche" dont Jean Poperen, rédacteur en chef, livre le troisième numéro, consacré à l'Europe. Sera-t-elle de gauche ? s'interroge fort à propos cette livraison.
On y trouve les signatures d'aussi bien Jacques Delors, Michel Rocard, Alexandre Adler, André Gauron que de Jean-Louis Bourlanges, Noël Mamère ou Alain Minc, pour ne parler que des Français. Une réflexion dense, qui s'annonce trimestrielle. En vente dans les kiosques, 40 F.



© "Vendredi"

HAITI

une situation inextricable

La situation s'est encore dégradée en Haïti et présente tous les risques. Même ceux d'entraîner une intervention armée américaine.

L'embargo imposé par l'OEA et les USA depuis huit mois a eu pour effet, comme on pouvait s'y attendre, d'appauvrir les plus démunis et de favoriser les trafics en tous genres, aux mains des nantis, d'autant plus que peu de pays, ni la France ni le Venezuela, n'ont respecté cet embargo. De toute évidence, les effets politiques escomptés sont quasiment nuls et la répression n'a pas diminué. Pourtant, l'OEA vient de renforcer ce dispositif et les Américains refoulent systématiquement les boat-people sur Haïti.

Les accords de Washington devaient déboucher sur un premier ministre et un nouveau gouvernement d'union avec l'aval du président Aristide. Ces accords sont morts avant d'avoir pu entrer en vigueur. L'OEA et les Etats-Unis réaffirment leur attachement à la démocratie et au retour du président Aristide sans pour autant donner l'impression d'y croire ni même de le vouloir. Il est vrai qu'il y a eu, depuis, des événements au Venezuela et au Pérou qui fragilisent l'ensemble latino-américain.

Le président Aristide, quant à lui, poursuit ses visites dans les communautés haïtiennes à l'étranger. En Floride, il vient d'appeler l'armée haïtienne à renverser le gouvernement provisoire pour lui remettre le pouvoir, unique moyen pour les soldats d'éviter la vengeance populaire. Cette déclaration augure assez mal de son retour et de celui de la démocratie. Ainsi, Evans Paul, maire de Port-au-Prince, la capitale, a été empêché de se rendre au sommet de Rio, battu et forcé à la clandestinité.

Dans cette situation inextricable, un accord tripartite -exécutif provisoire, armée, Parlement- vient d'être signé. Il prévoit aussi un premier ministre et un gouvernement de consensus. Il ne dit rien sur le retour du président ni sur son non-retour. Il charge en revanche le gouvernement de renouer les liens avec l'OEA pour négocier et prévoit une vacance présidentielle tant que l'ensemble de l'affaire n'a pas reçu de solution.

Cet accord peut sembler fragile au regard de la gravité de la crise. Mais, au-delà des bonnes paroles, Haïti paraît bien isolé pour faire face à ses difficultés et le choix n'est qu'entre la moins mauvaise des solutions. Celle qui peut permettre à la fois la levée de l'embargo, aux conséquences catastrophiques, et la rediscussion sur le retour à la norme constitutionnelle.

Le risque qui semble se dessiner, contexte électoral oblige, c'est une intervention militaire pour "sauver la démocratie", mais qui serait la solution américaine pour Haïti. Le président Bush y a fait clairement allusion dans une récente déclaration. La dernière intervention américaine de ce genre s'est soldée par dix-neuf années d'occupation, entre 1915 et 1934, et a laissé sur place une armée haïtienne, à usage d'occupation intérieure, que l'on connaît aujourd'hui. Nul ne peut se réjouir d'une telle perspective.

Paul Cozigon

■ L'UNION EUROPEENNE ■

"La Lettre de Matignon" publie un intéressant supplément intitulé "La France au cœur de l'Europe". L'Union européenne en douze raisons de choisir l'Europe des Douze.

La France au cœur de l'Europe : paix, sécurité, croissance, progrès social, environnement, libertés nouvelles.

La France en tête de l'Europe : souveraineté, défense, puissance économique, protection sociale, aménagement du territoire, langue et culture.

Clair, documenté, utile.

Disponible sur demande au service d'information et de diffusion du premier ministre, 19 rue de Constantine, 75007 Paris.

PETITES ANNONCES
☎ 45.56.78.57

Ville de Meaux

LA VILLE DE MEAUX
50.000 hab. (77)
recrute

UNE ASSISTANTE SOCIALE D.E.

pour sa Direction des Affaires Sociales

■ A la demande de la Direction des Affaires Sociales, il / elle assure l'accueil, l'écoute, l'orientation et le suivi de certaines situations individuelles.

■ Dans le cadre d'une action globale sur la ville, il / elle sera appelé(e) à réfléchir et à proposer la mise en place d'actions ou de structures nouvelles.

Candidatures + C.V. + copies des diplômes à adresser à Monsieur le Maire
Administration du Personnel
Hôtel de Ville - BP 227
77108 MEAUX cedex

14901

► EMPLOI

14902 - ***Directeur territorial de classe exceptionnelle,*** 39 ans, large expérience, bon niveau de technicité dans de nombreux domaines, placardisé suite à changement de majorité depuis dernières cantonales, recherche emploi de direction dans commune, structure de coopération intercommunale, société d'économie mixte, office d'HLM ou hôpital public. ☎ 20 35 50 41

14903 - ***Ingénieur biochimiste et économiste,*** 47 ans, adh. PS, ayant assuré missions complexes ds 65 pays pour dév. ind., transports, technologies, recherche d'extrême urgence emploi en rapport ds agro-industries, biotechnologies, environnement, santé, chimie fine, génies industriels... ou institutions internationales, nationales voire régionales. ☎ 69.05.97.23

14904 - ***Etudiante, 19 ans, possédant le brevet national de sécurité et sauvetage aquatique,*** aimerait assurer surveillance et sécurité des baignades, août. MOUREY, 21 av. du Cdt-Marceau 25000 BESANCON. ☎ 81.53.50.42

14905 - ***Femme, 51 ans, nationalité fse, bilingue*** (langue maternelle anglaise), exp. prof. 25 années ds une banque anglaise, diplôme obtenu récemment : anglais des affaires, cherche emploi, toutes prop. acceptées (bque ou non), ttes régions. ☎ 45 69 03 64

14906 - Je saisis vos thèses, mémoires, courriers, etc. Macintosh, impression laser. ☎ 42.62.82.43

► SWEET HOME

14907 - Etudiante, 22 ans, adh. PS ***cherche chambre meublée à louer, Paris,*** à partir du 1er octobre. ☎ 94.42.47.29

ETE

• *Vous louez une maison ?*
• *Vous recherchez une location ?*

PENSEZ AUX PETITES ANNONCES DE "VENDREDI"

FESTIVAL D'ART FLAMENCO

Mont-de-Marsan, du 6 au 11 juillet

L'art flamenco s'enracine dans la tradition landaise ! De Pedro Bacan à José Antonio Camacho, de Fernanda de Utrera à Rafael Riquini... l'émotion sera au rendez-vous. Chant, danse, guitare et... la fête, tous les soirs, à la Bodega.

10 places pour nos abonnés, le mercredi 8 juillet, pour le spectacle "Amante"

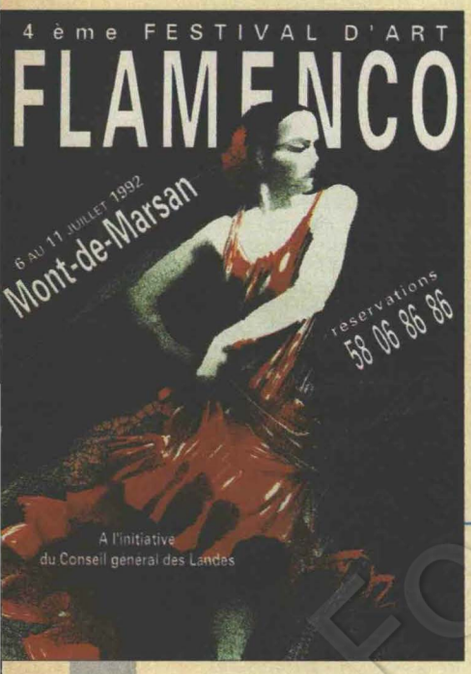

Vendredi
45.56.78.56 / 78.57

LES FRANCOFOLIES

La Rochelle, 11 au 16 juillet

Une programmation toujours aussi exceptionnelle pour cette 8e édition du festival de la chanson française.

Pour nos abonnés :

le 11/7 ■ Peio Serbielle, Nilda Fernandez, Catherine Lara et les Romantiques, (4 places)

le 12/7 ■ Les B.B, Charlélie Couture, Stephan Eicher, (4 places)

le 13/7 ■ MC Solaar, Manu Dibango, Renaud, (4 places)

le 14/7 ■ Malou, Charles Aznavour, "New Orleans Review", (4 places)

le 15/7 ■ Les Nouvelles Polyphonies corses, Luc de Larochellière, Jane Birkin, (4 places)

le 16/7 ■ A P'tit Bonheur, Jean Leloup, Jacques Higelin, (4 places)

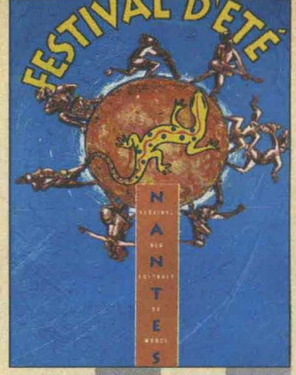

FESTIVAL D'ETE DE NANTES

Du 7 au 12 juillet

Ou le Festival des cultures du monde, avec 500 artistes, 35 groupes et 25 pays représentés.

2 places par soirée pour nos abonnés les 8, 9, 10 et 11/7 pour les spectacles de la cour du château :

- **le 8/7, soirée Caraïbes**
- **le 9/7, Vents d'Est, vent du Sud**
- **le 10/7, Traditions indiennes du Mexique**
- **le 11/7, soirée Louisianne**

JAZZ EN VILLENEUVOIS

Villeneuve-sur-Lot, du 8 au 12 juillet

Des grands noms bien sûr (Fats Domino, Illinois Jacquet, Abbey Lincoln, Carrie Smith, etc. Mais aussi la fête dans toute la cité....

Pour nos abonnés :

- **le 9/7 Illinois Jacquet et son big band, (5 places)**
- **le 10/7 Abbey Lincoln, Carrie Smith, (5 places)**

- ☐ **Abonnement(s) à 260 F (400 F DOM-TOM / CEE 600 F autres pays)**
- ☐ **Abonnement(s) de soutien à ..... F**

Soit au total : ..... F

par chèque bancaire ou postal à l'ordre de "Vendredi"

Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
.....
.....
Code postal : .....
Ville : .....

A RENVOYER A : "VENDREDI" SERVICE LECTEURS
10 rue de Solferino
75333 Paris cedex 07

Merci de penser à joindre votre bande-adresse et le montant des abonnements



FESTIVAL INTERNATIONAL DANSE A AIX

Aix-en-Provence, du 11 au 23 juillet

Ouverture sur un monde qui ne se connaît presque plus de frontières : cette année, 5 pays, 10 compagnies et plus de 150 danseurs seront à l'affiche.

Pour nos abonnés :

- **le 11/7, Tamano Koichi, (10 places)**
- **le 13/7, Michel Kelemenis, (5 places)**
- **le 15/7, Claude Brumachon, (10 places)**
- **le 16/7, Philippe Tréhet, (5 places)**
- **le 17/7, Ramon Oller, (10 places)**
- **le 18/7, Christian Bourigault, (5 places)**
- **le 20/7, David Parsons, (5 places)**
- **le 23/7, le Ballet classique de Moscou, (5 places)**

A l'affiche du club

(voir "Vendredi" n°148)

- **Les Eurockéennes : du 2 au 5/7**
- **Coup de soleil sur le Nord : les 26 et 27/6**
- **Festival national de Bellac : du 26 au 12/7**
- **Jazz à Vienne : du 1er au 13/7**
- **Les Tombées de la nuit : du 3 au 11/7**

C'est décidé, je m'abonne

Pour connaître les programmes

- **Festival d'art flamenco : ☎ 58 06 86 86**
- **Les Francofolies : ☎ (16) 46 50 55 77**
- **Danse à Aix : ☎ (16) 42 63 06 75**
- **Jazz en Villeneuvois : ☎ 53 70 18 11**
- **Festival d'été de Nantes : ☎ (16) 40 47 61 77**

Fondation Jean Jaurès

Jean-Arthur Clotaire, baron de Petdechèvre,
à son épouse restée sur ses terres

Lettre à ...

Ma douce

Je vous contais dans une de mes précédentes lettres les querelles très grandes qui opposent le parti du Maire au parti de l'Ex. Pour ceux qui suivent la marche de nos affaires, ces querelles se nourrissent toujours du problème du jour et se renouvellent ainsi de semaine en semaine. Hier, le prétexte en était les présidences des parlements provinciaux ou les alliances avec le chevalier Jean-Marie de La Teigne. Aujourd'hui, c'est l'Europe. Ah ! L'Europe, l'Europe, l'Europe ! Quel beau sujet de trouble et de gronderies.

Bien sûr, personne n'est dupe et chacun sait que ses chicanes, noises, chamillis, litiges, fâcheries et détestations toujours suivis de réconciliations n'ont d'autre objet que ce dont on ne parle point, c'est à savoir le poste de président qu'ils sont si nombreux à guigner, lorgner, reluquer, convoiter, espérer, aspirer, souhaiter, soupirer. Jamais maîtresse ne fut autant désirée (sauf vous, ma douce).

Cette fois, l'Ex a pris carrément le parti de l'Europe et il s'en va partout le clamant en pensant in petto qu'il prend ainsi quelque avantage sur le Maire, son concurrent au poste de président. Car le Maire ne sait plus à quel saint se vouer. Il était hier farouchement et décidément contre l'Europe, mais il a changé depuis.

Aujourd'hui, il serait plutôt pour. Mais s'il le disait tout bonnement, ne risquerait-il point d'apparaître accroché aux basques de l'Ex ? Alors, il dit qu'il est pour tout en disant qu'il ne l'est point mais qu'il l'est cependant tout en ne l'étant point vraiment. On y perd son latin.



Et il n'est point seul dans son parti. D'aucuns, comme le baron de la Chèvre-Séguin sont résolument contre et ne l'envoient pas dire. D'autres, comme monsieur de Pasquali du Pastis, se moquent bien de l'Europe et ne lorgnent que les postes de président, qui sont, dit-on, les choses les meilleures du monde. Il se dit qu'en ce moment, ma foi... Mais ce monsieur de Pasquali rate tout ce qu'il entreprend. Les seules cibles qu'il ne rate point, ce sont les étudiants malades au Quartier Latin.

Le Maire et l'Ex -et leurs acolytes- me font penser à une version nouvelle de la fable de l'huître et des plaideurs. Chacun se querelle pour gober l'huître Europe mais rêve secrètement d'y trouver la perle de la présidence. Ils devraient prendre garde, qu'au bout du compte, un nouveau Perrin Dandin ne leur laisse que les écailles.

Pour moi, ma douce, je n'aspire à d'autre perle que vous.

VIRGIL TANASE

Quand l'islam est sérénité

Les édifices et l'espace urbain sont des repères de civilisation aussi éloquents que les livres.

J'ai toujours été surpris de constater que ceux qui nourrissent, aujourd'hui, envers l'islam des inquiétudes poussées jusqu'au ressentiment, ignorent, souvent, la civilisation que celui-ci a engendrée. Or, les civilisations ont justement l'avantage de porter aussi les remèdes aux maux, aux excès dont les peuples peuvent souffrir à certains moments de leur histoire. Il est, de ce point de vue, extrêmement utile, par les temps qui courent, de revoir l'Empire ottoman, une de ces "économies-monde" qui communique l'esprit de tolérance et d'universalité que l'islam a pu porter. Les ouvrages allant dans cette direction ne sont pas aussi nombreux que je l'aurais souhaité, et je regrette que celui que le CNRS publie sous la direction de Daniel Panzac, *"Les Villes dans l'Empire ottoman, activités et société" (1)*, soit adressé à un public si restreint. Il s'agit d'une série de recherches très pointues, menées avec intelligence et obstination, et portant tantôt sur les documents des tribunaux religieux et les inventaires après décès, tantôt sur les papiers commerciaux ou les mécanismes des échanges et du crédit, tantôt encore sur des questions d'urbanisme. Cela dans le souci d'une vision très large : "L'étude des réseaux et de la circulation des hommes et des produits, dans leurs structures comme dans leur évolution, entraîne celle de l'environnement architectural, habitat et édifices économiques, et leur intégration dans un espace urbain qui, lui aussi, se transforme."

En effet, les édifices et l'espace urbain sont des repères de civilisation aussi éloquents que les livres, les murs sont toujours bien davantage que de simples abris, une coupole peut porter en elle un message plus astucieux que celui de l'impétuosité, une rue parle de bien plus de choses qu'on ne le croirait en la descendant. Le troisième volume de *"Palais et demeures de Fès, époque alawite" (2)*, signé par J. Revault, L. Golvin et A. Amahan, va dans ce sens. Il est instructif de suivre la façon dont, au XIXe siècle, une architecture traditionnelle s'ouvre aux influences européennes ; comment les nouveaux principes sont intégrés et transformés pour devenir fonctionnels dans une pensée architecturale globale ; comment, enfin, par-delà les techniques, transparaissent les formes d'une nouvelle manière de vivre.

Somptueux, l'ouvrage, *"Sinan, architecte de Soliman" (3)*, qui réunit les textes de John Freely et Augusto Romano Burelli autour des photos superbes d'Ara Güler, nous transporte dans l'Istanbul du XVIe siècle, période, à sa façon, tout aussi fertile pour l'architecture ottomane que le fut, pour nous, la Renaissance. Et bien davantage qu'une architecture, il fait découvrir l'expression en pierre d'une aventure spirituelle : "Un architecte n'a, dans sa vie, que le temps de concevoir et de laisser mûrir une seule et unique idée, écrit Augusto Romano Burelli. Les mosquées de Sinan révèlent cette dimension obsessionnelle du métier d'architecte. Pendant toute sa longue vie, Sinan ne cessa d'étudier un même modèle architectural : un système à coupole et à plan centré... La coupole ottomane est un symbole signifiant, une figure d'absolu, un emblème d'unité. Tout l'art de Sinan réside dans son habileté à fusionner la coupole avec sa base, à suggérer la vision d'un espace unique s'élevant sans effort de la salle jusqu'au sommet aveugle de la coupole."



▲ *La mosquée d'Edirne (Turquie).*

Si seulement nous pouvions faire preuve d'une même sérénité dans la contemplation d'une civilisation dont la coupole invite ceux qui s'y abritent à l'harmonie universelle !

(1) Ed. du CNRS, 450 p., 200 F.
(2) Ed. du CNRS ; Vol. I, 352 p., 400 F ; Vol. II, 530 p., 495 F ; Vol. III, 548 p., 520 F.
(3) Ed. Arthaud, 144 p., 480 F.

11e Fête de la musique

Tous les ans, depuis 1982, le 21 juin marque le solstice de la musique. A un zénith chaque année plus haut.

Donc, un jour, Jack Lang a retenu l'idée de Maurice Fleuret d'une Fête de la musique. Même s'il était sûr de son fait, le ministre de la Culture de 1981 n'imaginait pas le succès à venir de son initiative. La Fête de la musique est aujourd'hui totalement entrée dans le rythme des années. Elle est devenue un rendez-vous pris d'avance et on ne dit plus le 21 juin, mais le jour de la Fête de la musique.

Plus tard, lorsqu'ils feront le bilan de l'action de Jack Lang au ministère de la Culture, les spécialistes mettront au premier rang le formidable essor de la musique dans notre vie quotidienne au cours des années 80. En premier lieu dans la pratique individuelle avec le développement impressionnant des conservatoires et l'aide aux instrumentistes, ensuite en tant que spectacle - un vrai besoin du public auquel répondent des salles nouvelles ou rénovées et des programes nombreux et variés en tout genre de musique- et, enfin, comme mode de communication : à tous les moments de la vie quotidienne, la musique nous accompagne. Avait-on assez dit, dans le passé, "les Français ne sont pas musiciens" !

En région comme à Paris, des milliers d'initiatives, du spectacle de chant choral au bal populaire révèleront des talents en herbe ou déjà confirmés.

Comme on le sait, la Fête de la musique s'exporte et s'exporte très bien. En 1992, une soixantaine de pays dans le monde se retrouveront dans la même célébration. Cette année, elle s'implante fortement dans les pays de l'Europe centrale. L'Afrique francophone est une des plus actives, une des plus riches dans la variété des expressions musicales. Presque toute l'Amérique latine est associée. La Fête de la musique est partout synonyme de dialogue des communautés et des cultures.

J.G.



musiques de tous les temps

Besançon
"Les Mondes rêvés" avec 1.000 participants-acteurs. Espace Planoise, 21, 20 h 30.

Caen
Musique de tous les siècles depuis la Renaissance à Notre-Dame de la Gloriette, 21, 20 h.

Chateauroux
Les Philharmonistes. Cour du musée Bertrand, 20, 21 h.

Chartres
150 enfants interprètent "Dr. Jekyll et Mr. Haydn", opéra de C.-H. Joubert, collégiale Saint-André, 21, 21 h.

Metz
Concert de la Philharmonie de Lorraine (Beethoven, Schubert, Haydn, Debussy). Palais des sports, 21, 17 h 30.

Montpellier
Orchestre philharmonique, Solistes de Moscou et jazz. Place de la Comédie, 21, 20 h.

Paris
• Dans la cour de l'Elysée, l'Orchestre de Paris, dir. S. Bychkov, donnera un concert Ravel, 21, 19 h.
• Palais-Bourbon : l'Orch. de la Garde républicaine, 21, 18 h.
• Jardin des Plantes : polyphonies du XVIe siècle, 21, 18 h.
• Musée de Cluny : musique et chants médiévaux, 21, 14 h.
• Eglise Saint-Médard : musique d'orgue, 21, 8 h 30→ 19 h.
• Institut du Monde arabe : dialogue Orient-Occident, 21, 18 h.
• Eglise Saint-Gervais : moines et moniales de Jérusalem, 21, 11 h.
• Musée Carnavalet : madrigaux vénitiens, 21, 16 h.
• Jardins du Palais-Royal : rassemblement choral, 21, 14 h.
• Eglise Saint-Eustache : chanteurs de Saint-Eustache, Orchestre national d'Ile-de-France et Jean Guillou à l'orgue, 21, 20 h→ 21 h.

Strasbourg
L'Opéra du Rhin sera présent sur le parvis de l'Opéra : lyrique, instruments à vent, danse, cabaret, 21, 20 h 30.

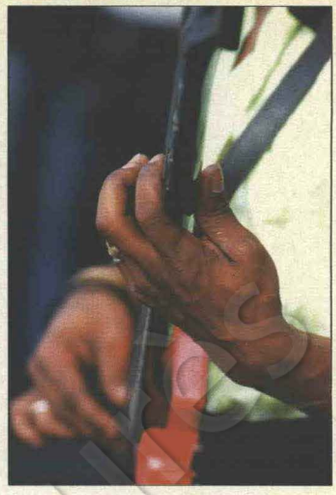

musiques actuelles

De Jean-Jacques Goldman à Séoul, aux VRP à Kiev, de Marcel Azzola à Pékin aux Mano Negra à Quito, la fête de la musique étend ses ramifications pour le plus grand plaisir des fêtards du monde entier.

Paris offrira dans chacun de ses arrondissements une pléiade d'artistes et de spectacles. Ainsi trouvera-t-on le batteur de jazz et peintre suisse Daniel Humair au musée Picasso ou de la musique kanak au musée national des Arts africains et océaniens. Chaque gare de la capitale accueillera un thème musical : jazz sur l'esplanade Montparnasse, folk à la gare de Lyon, rock et chanson gare d'Austerlitz, classique gare de l'Est.

Les opérations originales ne manqueront pas puisque, outre la station de métro Auber, qui baignera dans le bal musette, les marchés couverts seront eux aussi animés en musique.

En Bourgogne, ce seront toutes les cloches des églises qui sonneront à l'unisson à 17 h précises.

Et, bien sûr, les traditionnels concerts des grandes stars du rock et de la chanson ou du jazz : Joe Cocker chantera samedi, place de la République ; le saxophoniste Archie Shepp et La Velle, pour le spectacle "Black Ballad", avec les danseurs échassiers de la troupe Nimba à La Défense ; Lavilliers à Lyon ; Higelin à Toulouse ; Axel Bauer, les Innocents et Pigalle à Poitiers ; Murray Head à Jarville-la-Malgrange. A vous de jouer et d'écouter...

Pour tous renseignements sur Paris et la région parisienne, 3615 code Musique et FIP. ☎ 42.20.12.34.

F.T.

nos ancêtres les Papous

En l'an 2000, il y aura six milliards d'hommes sur la planète. Des noirs, des jaunes, des blancs, des métis. Ils se ressemblent comme des frères, en dépit des apparences ! C'est ce qu'illustre l'exposition qui se tient actuellement au musée de l'Homme.

Les progrès de la biologie permettent, en effet, d'affirmer aujourd'hui que tous les hommes ont une origine commune récente ; cette proximité s'entendant bien sûr à l'aune du temps paléontologique ! Tous cousinent avec le sapiens Cro-Magnon qui graffitait des bisons il y a quelque 40.000 ans. Quelques millions d'années plus tôt, les communs ancêtres furent habilis puis erectus au Kenya, en Ethiopie et en Asie, mais aussi à Tautavel. Les milliards d'hominidés passés et présents ont en réalité une généalogie commune, un rien sinueuse il est vrai. Dans cette galaxie humaine, s'enorgueillir de descendre de Charlemagne relève du mégotage, quand chacun peut revendiquer sa souche pithécanthropique !

TOUS DIFFERENTS

Dans l'extraordinaire loto qu'est la procréation humaine, chaque fécondation est le résultat hasardeux de combinaisons fantaisistes de milliards de tirages possibles. Le nez un peu fort du côté paternel, les cheveux en baguettes de tambour, les oreilles en chou-fleur, le sale caractère de l'aïeule Agathe, les yeux verts du grand-père se retrouvent un peu, beaucoup, terriblement ou pas du tout dans le fœtus tout juste éclos. Et ce mécano improbable rend les êtres... uniques.

MAIS POURTANT TOUS COUSINS

Tout individu a deux parents, quatre grands-parents et huit arrière-grands-parents. Cette progression géométrique fait que, depuis Louis IX, il y a quelque trente-trois générations, tout contemporain a près de huit milliards d'ancêtres théoriques, chiffre hallucinant et fantaisiste puisque nous n'en serons, à la fin du XXe siècle, qu'à six pour la Terre entière ! C'est donc qu'il y a eu des croisements multiples, que ces lignées ressemblent à des écheveaux emmêlés et, qu'en réalité, chaque ancêtre se retrouverait, à condition de pouvoir remonter le fil des siècles, des centaines de fois aïeul d'un même sujet. Ca consanguine dru, dans la famille humaine. Les quelques milliards de mortels actuels se partagent donc les mêmes ascendants du côté de Néenderthal, il y a près de 100.000 ans. Il serait jouissif tout de même de rafraîchir certaines mémoires. La parenté générale avec les Pygmées et les Papous pourrait peut-être tempérer une celtitude un rien gerbante.
Tous les patrimoines génétiques actuels sont de fait des copies quasi conformes, à peine modifiées par l'adaptation au milieu, des chasseurs-cueilleurs d'Ethiopie, de Palestine ou de Tanzanie. Dès les années 40, un Gustave Malécot s'efforça de faire comprendre cette réalité génétique. En vain.
La théorie des races, aux mains d'anthropologues complices d'idéologies funestes, voulait ignorer l'évolution naturelle des êtres simplement soumis pendant quelques dizaines de millénaires aux éléments climatiques et culturels d'une contrée particulière.

LA GRANDE FAMILLE

C'est cette parentèle fantastique que le laboratoire d'anthropologie biologique du musée de l'Homme, dirigé par André Langarey, entend présenter à un vaste public, en lui démontrant que l'extrême diversité physique et biologique des êtres s'inscrit dans la continuité génétique de l'espèce humaine.

F.L.

Musée de l'Homme, Palais de Chaillot, place du Trocadéro, 75116 Paris. De 9 h 45 à 17 h 15, tous les jours sauf mardis et jours fériés, jusqu'au 30 novembre 1992.





TV

VEL D'HIV

La journée avait été lourde, ce 15 juillet 1942. Le soir, monsieur Rajsfus, le père du jeune Maurice, s'est mis à la fenêtre. "Encore un jour de passé...", dit-il, sombrement. Dans quelques heures, il va être arrêté avec sa femme et ses enfants, par la police française. Bousculée, humilée, cette famille juive, comme des milliers d'autres, se retrouve parquée, pendant cinq journées interminables, au Vél d'Hiv, avant d'être acheminée par wagon à bestiaux dans un camp du Loiret. A Pithiviers ou à Beaune-la-Rolande, les mères vont être séparées de leurs enfants.
Les mots sont impuissants à rendre l'horreur du déchirement, de l'écartèlement, des femmes folles de douleur et des enfants terrorisés qui ne peuvent comprendre l'incompréhensible. Tous sentent que les ultimes regards, que les sourires tragiques constituent le viatique sacré de l'amour, plus fort que la haine, plus fort que la mort, plus fort que l'oubli. Les témoins réunis sur le plateau de FR3, par Jean-Marie Cavada, pour une "Marche du siècle" exceptionnelle, consacrée à la grande rafle du Vél d'Hiv, avaient encore dans les yeux cette interrogation épouvantée. Leur vie a basculé ce jour-là et, depuis, la peur ne les a jamais quitté.
Ces survivants sont hantés, jour et nuit, par la puanteur faite de poussière, d'urine et de sueur et par le hurlement qui s'épuise en gémissement. Vivent en eux à jamais des enfants hagards, errant la nuit, dans le camp de Drancy, alors que leurs mères ont déjà été déportées.
Ils craignent que tout cela soit inconcevable pour les autres, aussi bien disposés soient-ils.
Par delà l'émotion immédiate, éprouvée à l'écoute de ces femmes et de ces hommes brisés, chaque téléspectateur pleure sur un enfant aimé qui se superpose à l'image de la jolie petite fille aux gants blancs ou au garçonnet souriant à un avenir qu'il imagine splendidement imprécis.
Il y a cinquante ans que ces événements ont eu lieu, mais ils sont tout proches ; proches par la présence des témoins, par la honte éprouvée, par la hâte de ceux qui entendent tourner la page.
Un appel au président de la République pour que l'Etat français connaisse les crimes de Vichy contre les Juifs, signé par des personnalités et auquel se sont associés de nombreux socialistes, vient d'être publié.

F.L.

post-scriptum



BEATRIX BECK
"Vulgaires Vies"

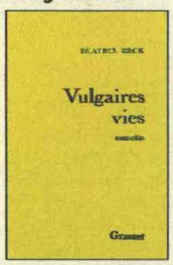

Quel bonheur, qu'au soir de sa vie, Beatrix Beck ait repris la plume ! Uniquement consacrée à l'acte d'écrire, sans souci d'une histoire à dire. Le mariage de l'écrivain et des mots. La création absolue.
Et pourtant, il n'y a, dans ces huit nouvelles, rien de gratuit. Au fil d'un texte, écrit comme en musique une étude, l'agencement des mots compose un climat, suggère un cadre et un contenu. Le premier de ces textes, uniquement composé d'aphorismes, d'adages et de lieux communs mis bout à bout est un tour de force.
Grasset, 156 p., 95 F.

JEAN-CLAUDE BOULARD
"L'Epopée de la sardine"



En 1900, des Sables au Finistère, 10.000 pêcheurs poursuivaient la sardine et 30.000 femmes la mettaient en boîte. Cent usines en vivaient, et même des villes entières, telle Douarnenez. Il existait un univers, une civilisation de la sardine, une culture populaire.
J.-C. Boulard raconte le métier. Rites, heures noires de la raréfaction de la sardine, luttes contre la mer et l'exploitation. Et les hommes et les femmes de ce métier menacé de disparaître. Un roman en forme de page d'histoire.
Ouest-France, 226 p., 135 F.

"La Nouvelle Revue française des années sombres 1940-1941"

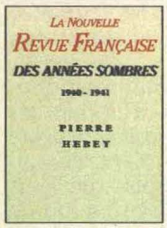

Imaginons, en 1939, un "Apostrophes" avant la lettre consacré aux interrogations cruciales du moment. Seraient réunis, Gide, Alain, Valéry, Claudel, Martin du Gard, Bergson, Céline, Malraux, Montherlant, Aragon, Breton, Drieu, Queneau, Sartre, Nizan, Guéhenno, Paulhan et vingt autres. Quelle époque ! De quelle richesse ! La plupart étaient passés par la NRF, dont le premier numéro, en 1909, était consacré aux rapports entre le roman et la morale. Quelle prémonition !
Fascisme, nazisme, racisme allaient placer cette phalange intellectuelle devant la réalité. Sans faiblesse, Pierre Hebey analyse, l'un après l'autre, l'attitude de tous ces éminents hommes de lettres. Combien d'hésitations, de certitudes -parfois successives-, de grandeur et de petitesses. Document unique.
Gallimard, 470 p., 139 F.

MICHEL DUCHEIN
"Elisabeth 1ère d'Angleterre"



Grande reine d'Angleterre ou grande figure historique ? Représentait-elle le pouvoir et l'intelligence ou le fanatisme et la cruauté ? A-t-elle accentué le repli insluaire ou ouvert à l'expansionnisme économique et impérial ?
Elisabeth, personnage complexe et contrasté, n'apporte pas de réponse nette à ces interrogations. Quoi qu'il en soit, son demi-siècle de règne passé, l'Angleterre n'était plus la même : pacifiée, prospère, unifiée (à quel prix...!), elle entrait de plain-pied dans le concert des grandes nations. Portrait fouillé, documenté et souvent pittoresque.
Fayard, 890 p., 190 F.

Le Guide de la nationalité française



Le GISTI -Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés- s'est donné pour but de soutenir les immigrés dans leur combat pour la reconnaissance de leur dignité et de leurs droits.
Cet organisme publie un guide particulièrement clair. Signification de la nationalité, règles applicables, attribution de la nationalité française, facultés de répudiation, perte de la nationalité. Recours, formalités.
La Découverte, 162 p., 69 F.



MIECZYSLAW HORSZOWSKI



Dans quatre jours, Horszowski fêtera son centième anniveraire. Il continue toujours de donner des récitals et d'enregistrer. Très grand pianiste lorsqu'il possédait la plénitude de ses moyens, unique aujourd'hui, il est devenu indispensable. Et surtout exemplaire.
Exemplaire de ce supplément d'âme qu'un grand artiste apporte lorsqu'il doit adapter à ses moyens une interprétation qui gagne en maîtrise et en densité en même temps qu'en fragilité : suite française n° 6 de Bach, deux préludes et une mazurka de Chopin et surtout les "Papillons" de Schumann, comme amplifiés. Ne pas manquer
Nonesuch, 79264, 46' 03", env. 125 F.

"Rossinissimo !"



De ce disque, ce n'est pas son titre que l'on préférera. En revanche, son contenu de qualité et copieux est un bon condensé de l'œuvre du compositeur italien dont on célèbre le 250e anniversaire de la naissance.
C'est Claudio Abbado qui donne son unité à ce programme. Meilleur chef actuel dans Rossini, on le retrouve brillamment entouré dans les principaux extraits du "Barbier de Séville" (avec H. Prey et T. Berganza), de "La Cenerentola" (avec L. Alva et T. Berganza), "l'Italienne à Alger" (avec R. Raimondi et A. Baltsa). Excellente introduction à Rossini.
D. Gramophon, 437143, 74' 36", env. 90 F.

Accordéon "Paris 1913-1941"



Que reste-t-il des guinguettes à grand-papa ? De ces petits coins de Paradis-sur-Marne où le bourgeois venait s'encanailler au contact des marlous et de leurs belles dansant la java ? Rendons grâce à la Discothèque des Halles d'avoir exhumé de ses archives les premiers enregistrements de "L'Accordéoniste", "La Guinguette a fermé ses volets", de nous faire croiser de-ci de-là Damia, Piaf, Django, Warlop, Fréhel et le beau Gabin qui se promène au bord de l'eau.
Mais, anthologie de l'accordéon oblige, ce sont les cadors du piano à bretelles qui sont à l'honneur dans ce coffret et le livret très complet qui l'accompagne. De Charles Péguri à Gus Viseur, d'Emile Vacher à Tony Murena, c'est du chouettos, de l'extrabath dont on attend le rab que la Disco des Halles promet de nous fader. Bientôt.
D. des Halles/Harmonie, 2 CD, 71' 05"/69' 47".

ERIC LE LANN
"Cap Fréhel"



En 1966, Wayne Shorter compose "Footprints" et Miles sourit. Il sait qu'il tient un nouveau standard qu'il rangera soigneusement aux côtés de "Stella by Starlight" ou "All blues". Allégorique, Le Lann, 26 ans plus tard, lui emboîte le pas et reprend l'un des morceaux fétiches des amoureux de Miles Davis. Hommage.
Ce jeune trompettiste, avec "Cap Fréhel", confirme tout le bien que l'on pensait déjà de lui, surtout depuis ses reprises de standards de Piaf et Trenet. Bien sûr, les coups de boutoir binaires de J.-P. Ceccarelli (batt.) et R. Bona (bass.) ainsi que les synthés de J.-M. Pils (clav.) risquent de faire grimacer plus d'une vieille figue. Mais, allez ! La beauté des duos entre le sax de Lionel Belmondo et la trompette de Le Lann leur arrachera finalement moult larmes et sourires.
Musidisc, 500312, 47' 42", env. 135 F.

CINEMA

"IP5"

Etrange voyageur, ce vieux Léon (Yves Montand) qui traverse la France, un sac au dos et une carte à la main. Etrange hasard, qui met sur sa route ces deux jeunes de banlieue, Tony (Olivier Martinez) le taggeur, et Jockey (Sekkou Sall), rappeur de 11 ans, un petit Noir déluré, malin et drôle. "Une vedette", comme dit de lui son compère. Chacun poursuit un rêve. Le vieux recherche le lieu de son premier amour. Le taggeur rêve de retrouver sa jeune infirmière, et le jeune Noir de voir enfin la neige.
Comme eux, il y en a des milliers, des millions peut-être. Tous des laissés-pour-compte de la société de consommation. Parce qu'ils n'ont pas de pouvoir d'achat, on les rejette à la périphérie des villes. Quant au vieux, c'est de l'hospice, où on l'a mis également à l'écart, qu'il s'est échappé. Les jeunes ont peur des vieux, et réciproquement. C'est grâce à la forêt, lieu mythique, que ces deux extrêmes de la vie vont se rencontrer.
Jean-Jacques Beineix ("Diva", "La Lune dans le caniveau", "37°2 le matin") propose ici un conte philosophique qui parle du bonheur d'aimer et de la beauté de la nature. C'est à la fois un moraliste et le cinéaste romantique et moderne des jeunes en révolte (il a choisi deux acteurs qui viennent du peuple). Derrière leur brutalité, il sait voir les potentialités. Tony est un génie du tag. Pour déclarer sa flamme, il peindra une fresque superbe.
Quant à Yves Montand, dans ce rôle inhabituel, il compose un personnage émouvant, un vieillard mi-sorcier, mi-poète, capable de réconcilier ces petits délinquants avec la nature. Et d'écouter parler les arbres et les étoiles.

C.P.

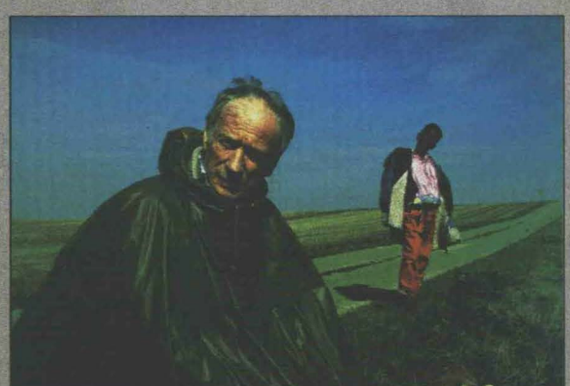

◀ *Yves Montand et Sekkou Sall.*

PAGES CULTURE ETABLIES PAR
Jacques Garat (livres - classique)
Françoise Lorrain (télévision - enquête)
Claude Polak (cinéma)
Frédéric Taddéi (jazz - variétés)

OLIVIER MONGIN

L'exclusion est aujourd'hui la question centrale. De la façon dont on l'appréhendera et des solidarités mises en œuvre dépend l'avenir de notre démocratie. Second volet de l'analyse d'Olivier Mongin, directeur de la revue "Esprit".

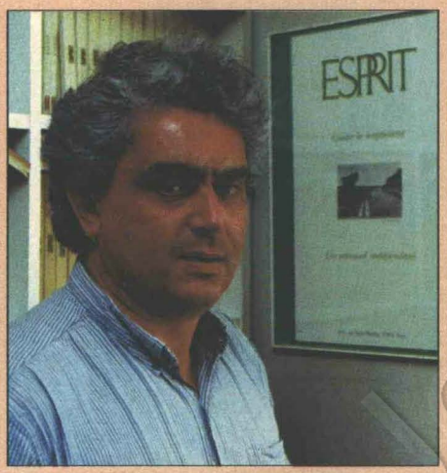

-2- Exclusion et solidarité

Quelles sont les causes de la crise du modèle politique français ?
Trois questions s'entrecroisent actuellement, en lien avec la montée de l'Europe, qui révèlent le malaise français. D'abord, la crise historique, née de la sortie d'une représentation universaliste de la société française. Ensuite, la question de la mémoire franco-française reste centrale, voir l'affaire Touvier. Enfin, décisive, la crise profonde de l'Etat républicain. Les banlieues nous enseignent qu'il y a risque d'une fissure, d'une fragmentation de la société française. Notre société ne se pense plus sur un mode vertical mais horizontal : il y a ceux qui sont dehors et ceux qui sont dedans. Le risque de ségrégation existe. De plus en plus menaçant. La question de l'exclusion est tout à fait décisive. Elle risque de saper les fondements mêmes de l'Etat républicain. La République est d'autant plus affaiblie qu'on admet implicitement des poches de non-citoyenneté. L'accepter, c'est aller contre les fondements de la République puisqu'au sein de la République, tout individu est un citoyen potentiel. Les gens ressentent l'urgence de prendre de front la question du politique, de la cité, mais en même temps, ils éprouvent une méfiance terrible à l'égard des institutions traditionnelles, partis et syndicats. J'essaye de croire qu'on ne va pas, même si la pente actuelle peut le laisser penser, vers un modèle de société où la majorité des gens refusent d'entendre parler des exclus pour protéger leur niveau de vie.

Quel doit être le rôle de l'Etat ?
La crise de l'Etat providence est absente du débat public. Les perspectives économiques et démographiques françaises donnent à penser que, quelle que soit l'évolution de la croissance, notre société ne sera pas créatrice d'emplois. Nous allons vers un monde où il n'y aura pas de travail pour tous. Autre point trop rarement mis en avant, le vieillissement extrêmement rapide de la population. Les diverses formes de solidarité -santé, solidarité intergénérationnelle, éducation, retraites, chômage, grande pauvreté- vont de plus en plus être l'objet de soupçon. Les bases traditionnelles du contrat social à la française sont progressivement sapées. Une minorité d'actifs vont être amenés à prendre en charge une majorité de non-actifs. La solidarité partait du principe que des actifs aidaient d'ex ou futurs actifs. Le chômage n'était pas un chômage de longue durée, juste un passage. Tout cela est battu en brèche aujourd'hui. Les politiques en sont conscients mais ont du mal à porter sur la place publique ces questions qui constituent de véritables électrochocs pour l'opinion.

> ***J'essaie de croire qu'on ne va pas (...) vers un modèle de société où la majorité des gens refusent d'entendre parler des exclus pour protéger leur niveau de vie.***

Arrivera un moment où il faudra dire la vérité. Plus on attend, plus ce sera difficile, urgent, brutal...
Absolument. Choisirons-nous le libéralisme, comme le souhaite une partie de la droite ? Le rôle de la gauche ne serait-il pas de commencer à mettre en œuvre les principes d'un nouveau type de solidarité ? Admettre une solidarité où l'idée de juste retour sera de moins en moins défendable, où une minorité d'actifs prendront en charge une majorité d'inactifs ; voilà la question centrale à poser. C'est elle qui sera à l'origine de notre aptitude ou de notre inaptitude à donner une nouvelle dimension politique à la société française. Des gens de gauche vous disent que, tel c'est parti, l'Etat continuera à intervenir sur la santé et l'éducation, un peu sur l'emploi, de plus en plus difficilement, mais qu'il faudra lâcher tout le terrain des retraites. Progressivement, est en train d'être mise en cause l'idée d'une solidarité intergénérationnelle.

Les jeunes ont l'impression que la génération précédente, les 40-50 ans, ne leur laissera pas de place...
Il y a une méfiance terrible dans les jeunes générations qui broient du noir. Ce n'est pas pour rien que, depuis une dizaine d'années, un certain nombre de conflits apparaissent comme des conflits de générations : les explosions dans les banlieues, notamment. Cette fragmentation entre les générations est inquiétante. Les conflits vont éclater. Nous devons les anticiper.
Tout le monde sait qu'aujourd'hui nos parents partent en retraite avec 70% de leur salaire. Les statistiques les plus optimistes estiment qu'en 2010, nous partirons avec 40%. Ces questions ne sont pas posées mais, dans une société qui reste individualiste, elles vont toucher profondément l'opinion publique. C'est là que des valeurs de gauche peuvent reprendre corps. Il faut réagir sur le plan politique. Autrement, nous irons vers un modèle de type américain. De ce point de vue, la situation n'a jamais été aussi politique, quoi qu'il en soit de la crise de la représentation. Si les politiques anticipent, et c'est par définition leur travail, sur des scénarios qui vont être très conflictuels, réapparaîtront des débats réellement idéologiques, occasions de s'interroger sur les valeurs et les principes sur lesquels nous sommes prêts ou non à fonder notre solidarité. A moins qu'on ne renonce à la solidarité...

Si les conflits ont changé, les lieux de débat se sont-ils déplacés ?
La désagrégation du lien social est plus dramatique qu'on ne le dit. Même le réseau associatif est sur une pente descendante, très bureaucratisé, souvent consumériste, individualiste. Mais je ne suis pas complètement pessimiste. En l'espace de deux ans, beaucoup de gens ont compris que, parler de citoyenneté, c'est faire en sorte que les victimes ne le restent pas. La politique a pour sens de faire qu'elles deviennent des citoyens. De cette prise de conscience devrait émerger une nouvelle citoyenneté.

Propos recueillis par Patricia Jaffray

(1) Auteur de "La Peur du vide. Essai sur les passions démocratiques", Seuil.

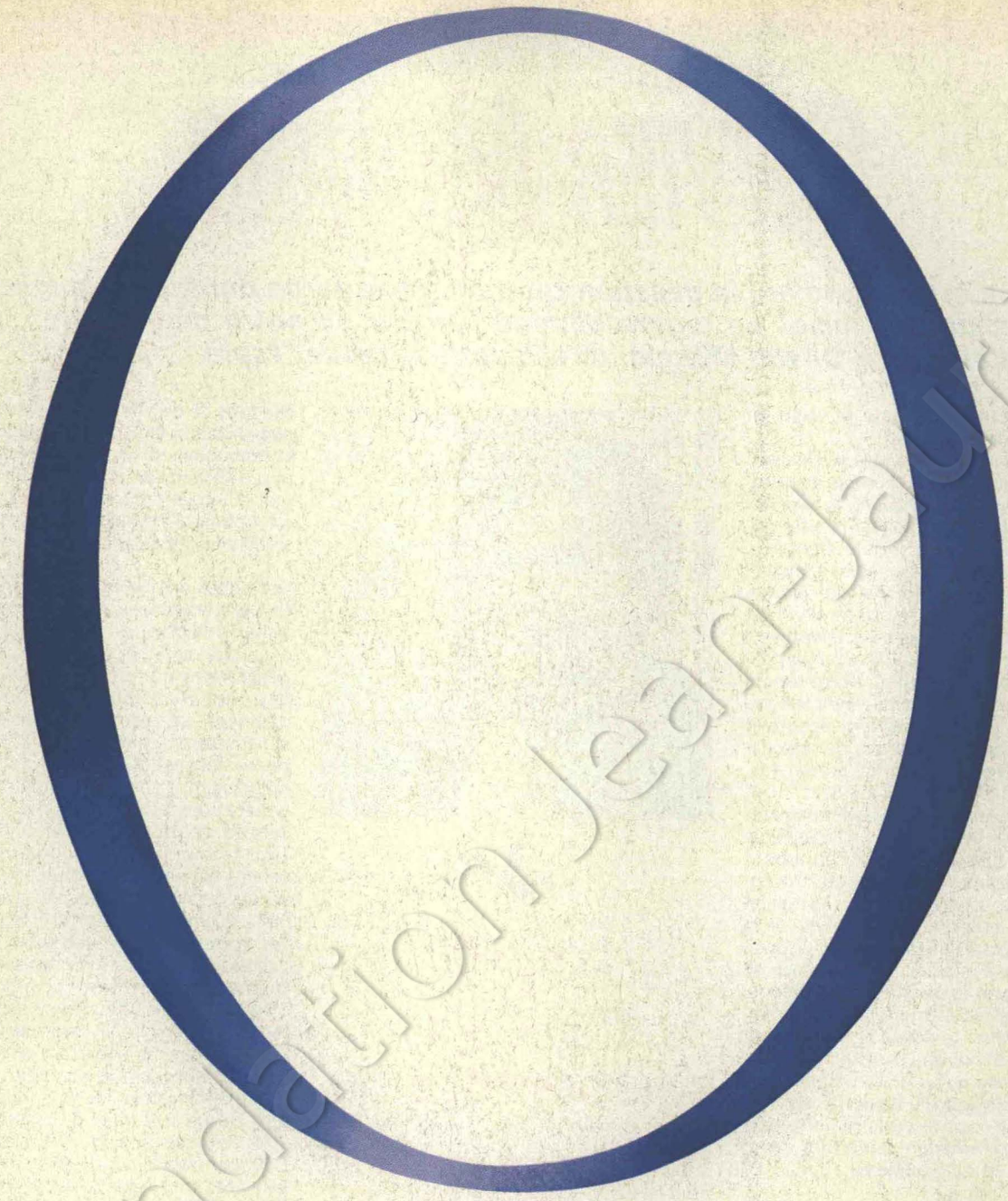

L'eau que vous buvez, l'énergie qui vous chauffe,
la propreté de nos villes, la route que vous prenez,
les autobus que vous empruntez, les bureaux où vous travaillez,
le logement que vous habitez, les soins qui vous guérissent,
la télévision que vous regardez...
Toutes ces choses de votre vie, par nos métiers nous y participons.

GROUPE GENERALE DES EAUX

RENDONS SERVICE A LA VIE

Collection Jean-Jaurès